



**Investir pour un futur
décarboné**

DE  **ETER**

Rapport LEC 29

Année 2025

Demeter Investment Managers

Table des atières

Introduction

Notre vision : Accompagner les champions de la transition écologique

L'année 2024 chez Demeter

Chiffres clés

Nos secteurs d'investissement

I – L'ESG dans la stratégie d'investissement de Demeter

1. Notre identité et notre activité
2. Evolution du portefeuille en 2024

II - Un engagement réaffirmé pour une transition ambitieuse

1. Nos fonds classés Article 8 dans la SFDR
2. Nos fonds classés Article 9 dans la SFDR
3. Nos fonds en cours de levée
4. Notre contribution à la biodiversité
5. Notre contribution à la décarbonation

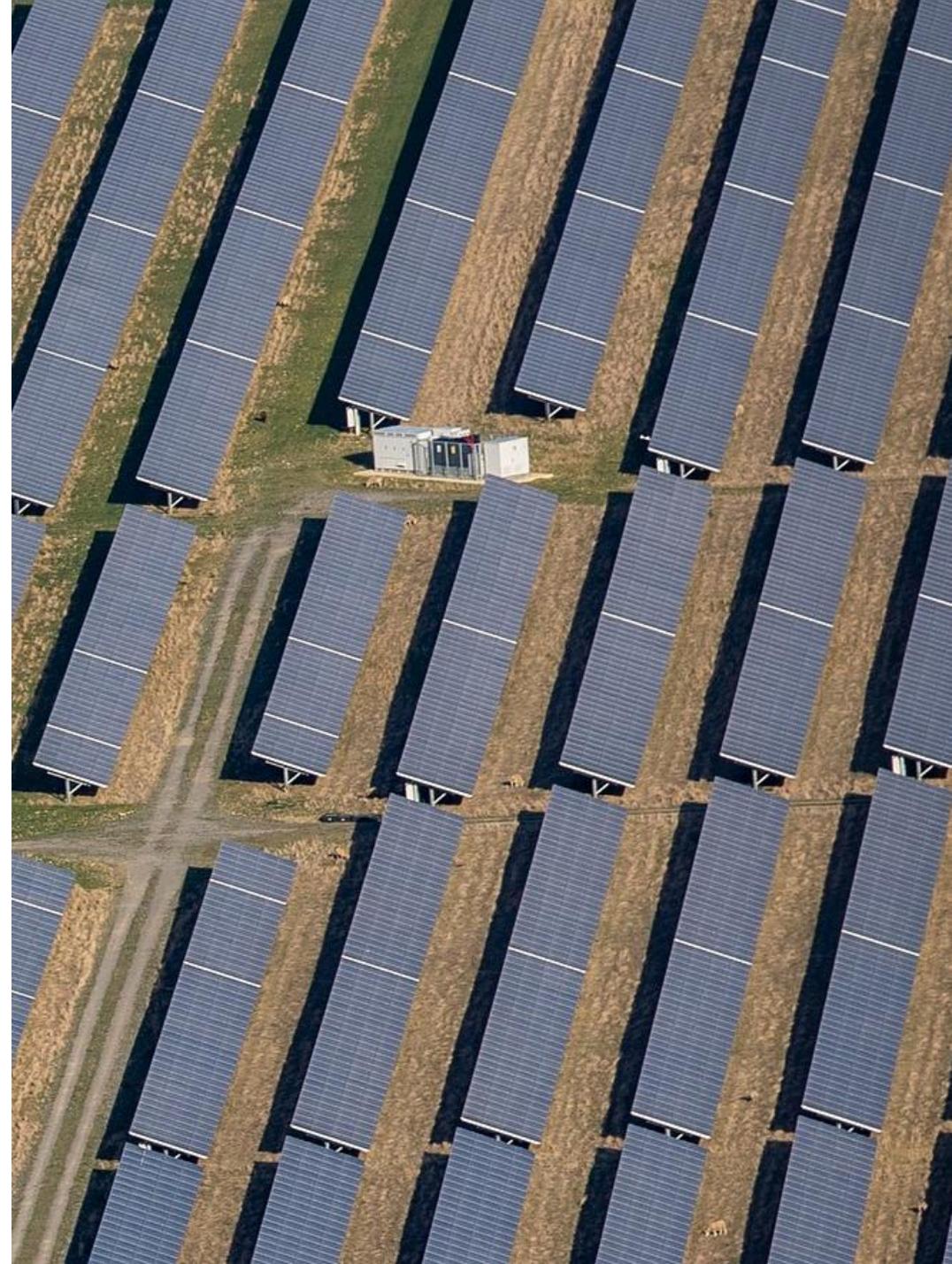
III - Mesure d'impact et performance ESG

1. L'équipe ESG de Demeter
2. Empreinte carbone au niveau de la société de gestion
3. L'ESG dans la stratégie d'investissement de Demeter
4. Innovation juridique : les BSPCE extra-financiers
5. La campagne ESG sur l'exercice 2024
6. Performance environnementale du portefeuille
7. Performance sociale du portefeuille

IV – ESG : un engagement à 360 degrés

1. Nos engagements auprès de nos participations
2. Nos engagements auprès de nos collaborateurs
3. Nos engagements auprès de nos investisseurs
4. Nos engagements auprès de notre écosystème
5. Nos engagements pour la mixité
6. Avancées sur la feuille de route 2024
7. Notre feuille de route pour 2025

Annexes : Principaux indicateurs de performance ESG par fonds



Introduction

Conformément à la loi Energie-Climat, Demeter Investment Managers (IM) publie son rapport 29 LEC. Dans ce rapport, Demeter détaille sa stratégie de prise en compte des critères et risques de durabilité, sa politique d'investissement, et plusieurs résultats extra-financiers.

Demeter IM est une société de gestion de portefeuille qui investit à différentes étapes de maturité dans des sociétés non cotées (innovation, capital-développement et infrastructures) dont l'activité ou la technologie a un impact positif sur l'environnement ou sur la santé humaine. Son portefeuille se compose de 132 entreprises.

DE▲ETER

« Accompagner les champions de la croissance écologique »



L'année 2024 chez Demeter

L'année 2024 a été dynamique. Malgré le début du phénomène « d'ESG backlash » et des investisseurs plus timides, Demeter a continué à accompagner les entreprises de son portefeuille dans la transition énergétique et écologique et à investir dans de nouveaux champions. Demeter se félicite d'une excellente année qui renforce sa conviction que les performances financières et extra-financières sont de plus en plus liées et réitère son engagement pour le financement d'un futur plus durable.



Quelques chiffres

1,4 Mds €

Encours sous gestion axés sur la transition écologique et énergétique

12,3 millions de tonnes de GES⁽¹⁾

Évitées grâce aux sociétés du portefeuille de Demeter⁽²⁾, soit l'équivalent des émissions annuelles de 6,15 millions de voitures⁽³⁾

56 000 GWh

Total d'énergie économisée par les sociétés du portefeuille⁽²⁾

66 %

Des instances de surveillance de nos participations présentent au moins une femme parmi leurs membres

53,2 M€

Investis dans 15 nouvelles entreprises

59,7 M€

Réinvestis dans 55 entreprises du portefeuille

171

Brevets déposés par des participations de Demeter en 2024

49 M€

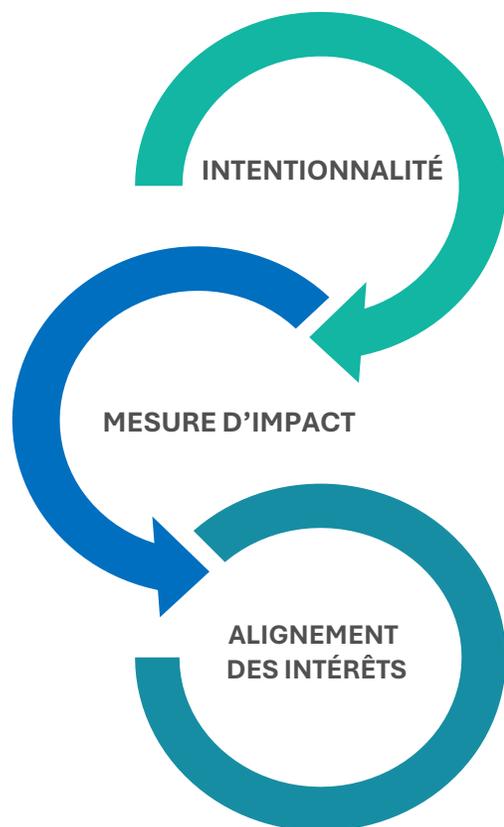
Perçus pour la cession de 8 entreprises

(1) Calcul réalisé par Carbone 4 sur les entreprises du portefeuille de Paris Fonds Vert

(2) Données du fonds Paris Fonds Vert

(3) Source E-rse.net : une voiture émet 2 tonnes de CO₂ par an

Notre vision : accompagner les champions de la transition écologique



Nous investissons exclusivement dans des entreprises ayant un impact positif sur l'environnement.

Tous nos nouveaux fonds depuis 2021 sont classés Article 9 dans la SFDR. Les fonds précédents sont classés Article 8.

Nous mettons en œuvre des mesures d'impact innovantes et approfondies, adaptées à chacun de nos fonds.

Nous analysons et fixons des objectifs d'amélioration pour les performances environnementales, sociales et de gouvernance des entreprises de notre portefeuille.

Nos engagements et nos actions reflètent notre raison d'être : **accompagner les champions de la croissance écologique.**

Nous alignons les intérêts de toutes nos parties prenantes notamment à travers un adossement de la rémunération variable à la performance ESG.



Chiffres clés

Indicateurs généraux

1,4 Md€

Actifs sous gestion

38

Collaborateurs

4

Pays

132

Sociétés en portefeuille⁽¹⁾

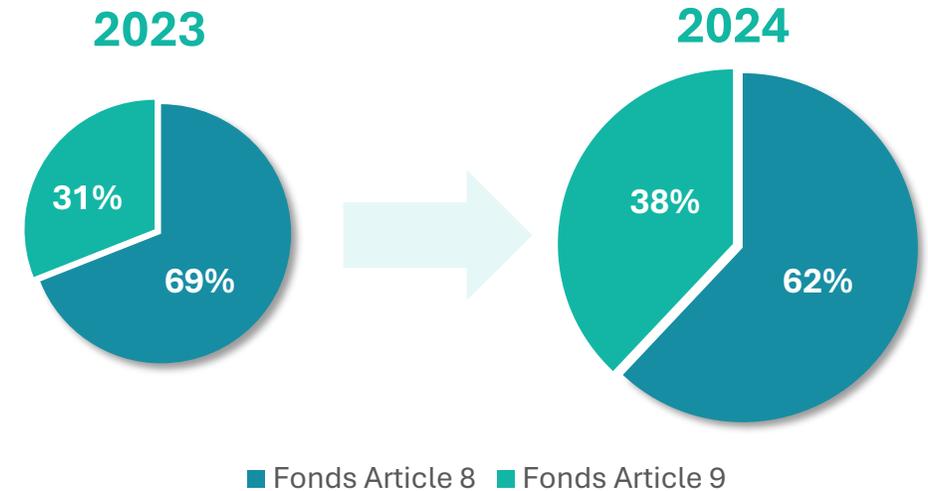
Trois activités

Innovation – 470 M€

Private Equity – 397 M€

Infrastructures – 470 M€

Répartition des encours sous gestion



L'ESG chez Demeter

14
Fonds
déployés

10
Article 8 SFDR

4
Article 9 SFDR

3
Fonds en
levée

1
Article 8 SFDR

2
Article 9 SFDR

Demeter investit dans des entreprises à tous les stades de leur développement : start-ups innovantes, PME et ETI en forte croissance et projets d'infrastructures.

(1) Depuis 2005, Demeter a accompagné plus de 250 sociétés

Nos secteurs d'investissement

Avec ses trois lignes métiers, Demeter investit dans plus de **10 secteurs clés des transitions énergétique et écologique**.

En 2024, Demeter a accentué son engagement envers la biodiversité et les écosystèmes, avec notamment le fonds Sustainable Agriculture Growth Fund (SAGE) en levée et le fonds Vitirev Innovation. De plus, toutes les sociétés du fonds Agrinnovation ont un impact positif sur la biodiversité.

12

sociétés dans le portefeuille de Vitirev Innovation au 31/12/2024

8

sociétés financées et refinancées par le fonds Vitirev Innovation en 2024

105 hectares

en cours de reforestation au Brésil grâce à MORFO, participation du fonds Agrinnovation

Venture capital

Private Equity

Infrastructures

Energies renouvelables

Efficacité énergétique

Stockage d'énergie

Industrie durable

Ville durable

Santé durable

Mobilité durable

Matériaux durables

Agriculture et alimentation durables

Préservation de la biodiversité

Economie circulaire

L'ESG dans la stratégie d'investissement de Demeter

1. L'ESG dans le processus d'investissement de Demeter

2. Nos engagements ESG

3. Nos fonds Article 8

4. Nos fonds article 9

- 1) Fonds d'Amorçage Industriel Métropolitain
- 2) Vitirev Innovation
- 3) Circular Innovation Fund
- 4) Climate Infrastructure Fund
- 5) Alignement taxonomique

5. Nos fonds en cours de levée

- 1) Innovation for Adaptation and Mitigation Fund
- 2) Sustainable Agriculture Growth Equity Fund
- 3) Strategic Battery Material Fund



1. L'ESG dans notre processus d'investissement

Demeter possède une stratégie d'investissement dans laquelle les enjeux ESG font l'objet d'une prise en compte complète.

Demeter a adopté une **politique d'intégration des incidences négatives sur les facteurs de durabilité (PAI), et de prise en compte des risques ESG** à chaque étape du cycle de vie des participations. Nous veillons à ce que les critères ESG soient **respectés, mesurés et conformes** aux objectifs ESG que nous fixons. Tout au long de notre investissement, nous aidons les entreprises de notre portefeuille à **progresser dans leur démarche ESG et à la valoriser, en scurant les points de risques et les opportunités de création de valeur** relatifs à l'ESG et nous établissons un plan d'actions ESG dont nous suivons l'avancement en Conseil d'Administration.

En 2024, Demeter a **actualisé sa politique de risque SFDR⁽¹⁾** afin de refléter l'évolution des mécanismes, outils et partenariats en 2024. Pour plus de détails sur la prise en compte des risques ESG et des PAI, Demeter vous invite à consulter la politique publiée sur son site.



	Approche	Outils	Partenaires
Phase d'investissement	Tous les fonds sont positionnés sur des secteurs à fort impact positif sur l'environnement. De plus, chaque opportunité fait l'objet d'une diligence ESG par Demeter	<ul style="list-style-type: none"> Questionnaire ESG de préinvestissement <ul style="list-style-type: none"> Scoring Risque et PAI Comité ESG 	<ul style="list-style-type: none"> Apiday Altitude by Axa Climate Partenaire ESG pour les fonds Article 9
Détention en portefeuille	Demeter accompagne ses participations dans l'amélioration de leur performance ESG au niveau du Conseil d'Administration et suit leurs résultats annuellement	<ul style="list-style-type: none"> Questionnaire ESG annuel Scoring Risque et PAI <ul style="list-style-type: none"> Comité ESG Audit spécifique pour les fonds Article 9 	<ul style="list-style-type: none"> Apiday Partenaire ESG pour les fonds Article 9
Sortie	Demeter mesure la performance ESG une dernière fois au moment de la sortie afin de pouvoir mesurer les progrès de la société sur l'ensemble de la période de détention	<ul style="list-style-type: none"> Questionnaire ESG de sortie Audit de sortie pour les fonds Article 9 	<ul style="list-style-type: none"> Apiday Partenaire ESG pour les fonds Article 9

(1) Politique de risques SFDR de Demeter

2. Rétrospective : Demeter depuis 2005 (1/2)

2020

2019

Prix « meilleure société d'investissement »

PRIVATE EQUITY WIRE®

Engagement pour le Billion Dollar Fund for Women



Demeter signe la Charte Mixité de France Invest



Demeter signe la Charte SISTA



Prix « Coup de Cœur » décerné par E5t



2018

Mesure de la contribution aux ODD de l'ONU



2015

Demeter devient Signataire de l'initiative Carbone 2020



2017

IC20 devient Initiative Climat 2020



Demeter signe le manifeste pour décarboner l'Europe



2012

Demeter devient signataire des PRI de l'ONU



2005

Création du premier fonds Demeter pionnier dans la transition écologique

2013

Demeter devient signataire du Carbon Disclosure Project



2008

Signataire de la charte France Invest
Co-fondateur d'AFIC avec Elles
Cofondateur du Club Cleantech AFIC

2020

Prix « ESG Best Practices Honours » décerné par SWEN Capital



Engagement pour les leaders for Climate Action



2005

2. Rétrospective : Demeter depuis 2005 (2/2)

2024

2023

Le Climate Infrastructure Fund obtient le label Tibi 2



Naïo Technologies, Altyn Groupe, E-recycle et Zenpark reçoivent des **dividendes climat**



Nouveaux partenaires ESG



Climate

GreenFlex



2021

Demeter devient signataire de Finance for Biodiversity



Best Sustainable Equity Investor 2021



Membre sous bannière French Impact 2021



2021

2022

Sophie Paturle devient **ambassadrice France 2030**



Prix ESG du développement durable

PRIVATE EQUITY
MAGAZINE

Contribution au lancement des dividendes climat



2024

Sélection et mise en place de nouveaux outils ESG

Altitude

apiday

Le fonds Innovation for Adaptation and Mitigation (IAM) obtient le label Tibi 2



Demeter reçoit la note A+ pour sa performance ESG

ARDIAN

Demeter signe un partenariat avec IFP Energies Nouvelles



Demeter signe un partenariat avec le CNRS



3. Nos engagements auprès de nos investisseurs

Demeter s'engage auprès de l'ensemble de ses investisseurs. Nous garantissons la **conformité réglementaire** de nos fonds, leur **contribution effective à la transition écologique et énergétique** et nous nous assurons de les accompagner au mieux dans la réalisation de leur propre reporting.

En 2024, Demeter a répondu à plusieurs questionnaires ESG, parmi lesquels :

ROBECO
The Investment Engineers

bpifrance

SWEN
CAPITAL PARTNERS

af2i
association française des
investisseurs institutionnels

l'Auxiliaire BTP
L'assurance toujours à votre hauteur

FRANCE INVEST
Association des Investisseurs
pour la Croissance

En parallèle, Demeter publie des informations extra-financières sur tous ses fonds:

- Annuellement, volontairement, et pour l'ensemble de ses fonds sous gestion, Demeter publie une déclaration sur les principales incidences négatives, dite « **PAI statement** », pour chacun de ses fonds et pour la société de gestion, en annexe de ce rapport.
- Pour les fonds **Article 8 SFDR**, Demeter envoie annuellement **l'Annexe IV SFDR** en annexe du rapport de gestion semestriel. Cette annexe contient des **informations extra-financières détaillées** sur le fonds.
- Pour les fonds **Article 9 SFDR**, Demeter envoie annuellement **l'Annexe V SFDR** en annexe du rapport de gestion semestriel. Cette annexe contient des informations extra-financières détaillées sur le fonds, et en particulier le progrès fait par le fonds sur les **indicateurs de performance extra-financière** relatifs à son objectif durable définis lors de la constitution du fonds.



4. Nos fonds classés Article 8 dans la SFDR (1/3)

Depuis 2005, Demeter a pris le parti de la transition écologique et a investi dans des sociétés à fort impact potentiel. C'est pourquoi Demeter a immédiatement été capable de classer tous ses fonds historiques **Article 8 SFDR**, officialisant ainsi la promotion des enjeux environnementaux et sociaux comme objectif essentiel pour la société

AIRFI - 2005

Croissance

Eco-industries

Réduction de l'impact négatif des domaines d'investissement du fonds sur l'environnement et le climat

Demeter 2 – 2008

Croissance

Eco-industries et éco-énergies

Pratiques et solutions durables dans les secteurs de l'industrie et de l'énergie

Demeter 3 – 2012

Innovation

Eco-innovation

Secteurs technologiques prioritaires : santé, alimentation, énergie et environnement, nanotechnologies, communication

Emertec 5 – 2013

Innovation

Eco-technologie, chimie verte

Ecotechnologies dans le secteur de la chimie, en particulier économie des ressources et recyclage



Odial Solutions – Demeter 2



ITEN – Demeter 3



Microphyt – Demeter 3



Sweetch Energy – Emertec 5

4. Nos fonds classés Article 8 dans la SFDR (2/3)

Demeter 4 – 2015

Infrastructures

Eco-industries et éco-énergies

Pratiques et solutions durables dans les infrastructures énergétiques et industrielles

Fonds Européen des Matériaux - 2015

Croissance

Matériaux innovants

Solutions durables et énergies renouvelables

Fonds de Modernisation Ecologique des Transports – 2016

Infrastructures

Infrastructures de transport

Mobilité décarbonée

Demeter 6 – 2017

Innovation

Energie et environnement

Pratiques et solutions durables dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement



Eoliennes du Coquelicot 2 – Demeter 4



Istar Medical – Fonds Européen des Matériaux



Eborn – Fonds de Modernisation Ecologique des Transports



PlanA – Demeter 6

4. Nos fonds classés Article 8 dans la SFDR (3/3)

Les fonds Agrinnovation et Paris Fonds Vert sont les derniers fonds de Demeter à ne pas être classés Article 9 SFDR, car le règlement européen est arrivé après le début de leur phase d'investissement. Ils promeuvent cependant des objectifs environnementaux ambitieux et détaillés.

Agrinnovation – 2018

Innovation

Filière agricole

Solutions technologiques visant à réduire l'impact environnemental et climatique de la filière agricole

Agrinnovation a investi dans la filière agricole à la fois en amont et en aval. Le fonds s'est spécialisé dans les start-ups qui développent des technologies permettant à la filière agricole de réduire son impact environnemental à la fois sur le climat et sur la biodiversité et les écosystèmes.



Phagos - Agrinnovation



crop.zone - Agrinnovation



Construcia – Paris Fonds Vert



Opendatasoft – Paris Fonds Vert

Paris Fonds Vert – 2018

Croissance

Durabilité en milieu urbain

Accélération de la transition écologique sur le territoire de Paris

Paris Fonds Vert a investi dans plusieurs secteurs de la ville durable : bâtiments et logements durables, mobilité et logistiques urbaines durables, énergies vertes, amélioration de la qualité de l'air, gestion des déchets, information et communication. Avec un portefeuille diversifié, le fonds soutient activement la transition de la ville de Paris vers un modèle plus vert et durable à tous les niveaux.

C'est le premier fonds de Demeter à contractualiser le recours à un partenaire ESG externe pour mesurer des indicateurs extrafinanciers.



5. Nos fonds classés Article 9 dans la SFDR

5.1. Le Fonds d'Amorçage Industriel Métropolitain

FONDS D'AMORCAGE INDUSTRIEL METROPOLITAIN

FONDS D'INVESTISSEMENT TERRITORIAL POUR UNE INDUSTRIE DURABLE

FAIM

Le fonds d'amorçage
industriel métropolitain
Lyon - Saint-Étienne

5. Nos fonds classés Article 9 dans la SFDR

5.1. Le Fonds d'Amorçage Industriel Métropolitain

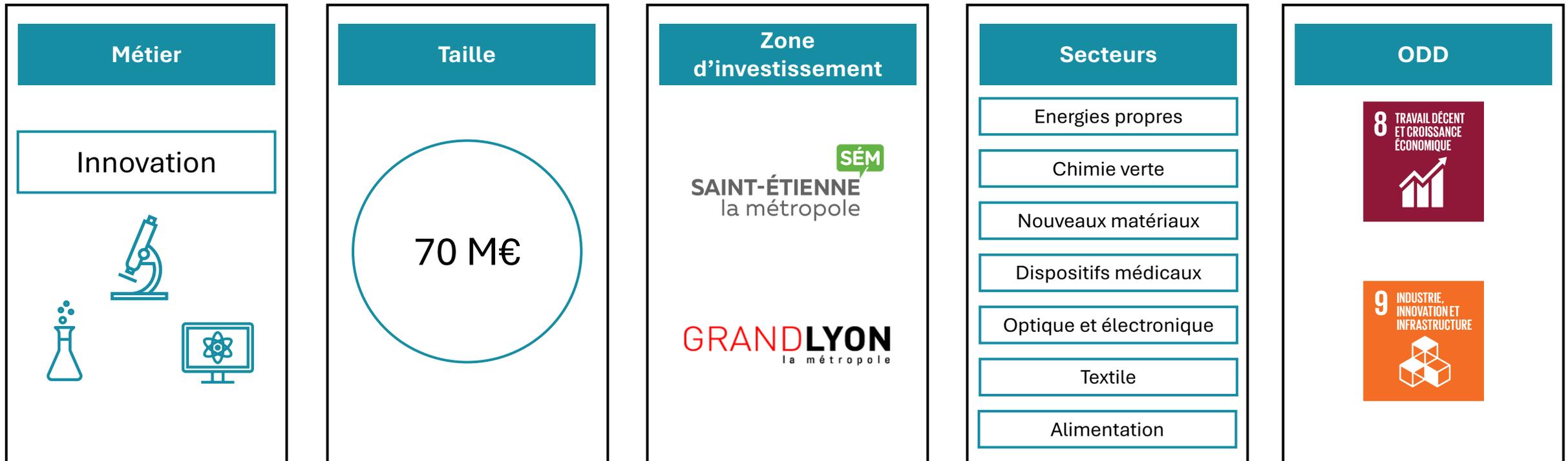
Le Fonds d'amorçage industriel métropolitain investit en suivant trois objectifs principaux :

Accompagner le développement de solutions industrielles vertueuses, répondant aux défis écologiques, sociaux et d'indépendance du territoire, et créant des emplois locaux, de qualité et pérennes.

Contribuer au développement de technologies industrielles innovantes telles que la capture et le stockage de dioxyde de carbone, la conception de matériaux de construction alternatifs, les nouvelles technologies médicales, la méthanisation, ou encore le recyclage des batteries.

Favoriser la mutation de l'industrie afin d'intégrer les enjeux de la transition écologique.

Vue générale



5. Nos fonds classés Article 9 dans la SFDR

5.1. Le Fonds d'Amorçage Industriel Métropolitain

Objectif durable

Le Fonds investit dans de jeunes entreprises industrielles portant un projet entrepreneurial à impact social et/ou environnemental et permettant la création d'emplois sur le territoire des métropoles de Lyon et Saint-Etienne.

Indicateurs suivis pour mesurer l'atteinte de l'objectif durable du fonds :

Partenaires

**Durabilité économique,
inclusion et justice sociale**



**Viabilité environnementale et
santé**



**Bien-être au travail,
gouvernance et coopérations**



**Perception citoyenne et activité
à impact positif**



5. Nos fonds classés Article 9 dans la SFDR

5.2. Vitirev Innovation

Vitirev Innovation

INNOVER POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE DE LA VITI/VINICULTURE



5. Nos fonds classés Article 9 dans la SFDR

5.2. Vitirev Innovation

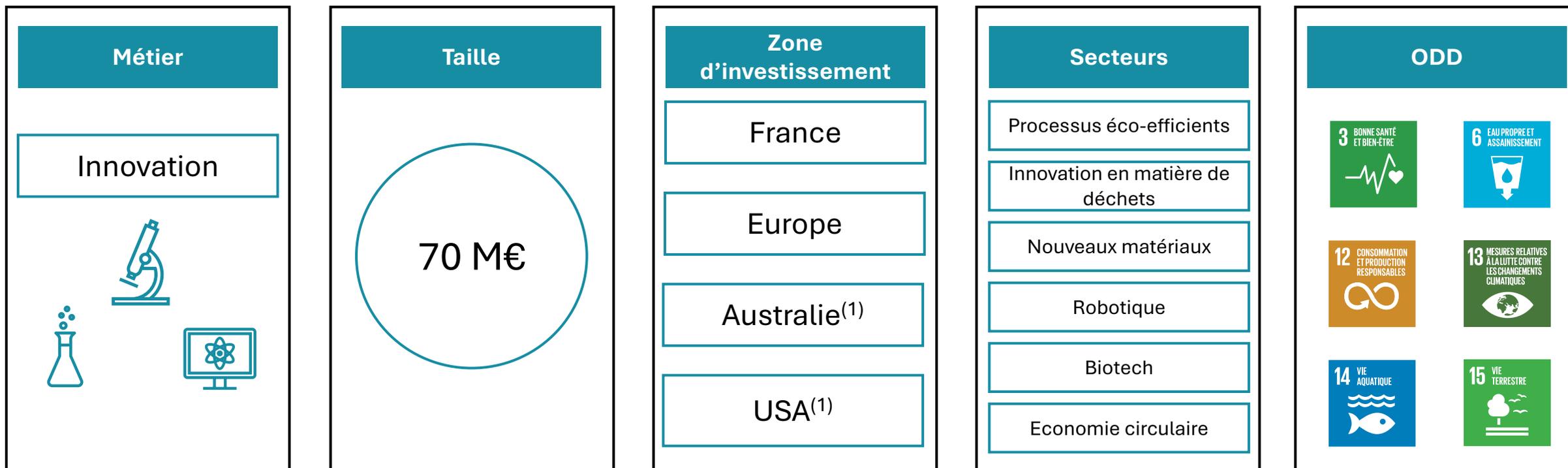
Vitirev Innovation investit en suivant trois objectifs principaux :

Prise en compte des enjeux écologiques tels que l'accélération du changement climatique, la réduction des impacts environnementaux, la substitution d'intrants ainsi que la valorisation des ressources naturelles.

Développement des technologies numériques et biologiques telles que des capteurs multiples, de nouveaux outils, l'intelligence artificielle ou encore le progrès des interfaces biotech.

Apporter des réponses aux nouvelles attentes des viticulteurs et des consommateurs telles que la prise de conscience de la nécessité de la viticulture durable, les enjeux pour la santé des consommateurs, les nouvelles habitudes de consommation et les nouvelles alternatives de distribution.

Vue générale



(1) Sur autorisation du Comité des investisseurs

5. Nos fonds classés Article 9 dans la SFDR

5.2. Vitirev Innovation

Objectif durable

Le Fonds investit dans de jeunes entreprises qui apportent des solutions à la viticulture de demain en intégrant les attentes sociétales, le respect de l'environnement et l'adaptation au changement climatique.

Indicateurs suivis pour mesurer l'atteinte de l'objectif durable du fonds :

Partenaire

Impact sur la biodiversité



Atténuation du changement climatique



Gestion des déchets et des ressources naturelles



Santé du producteur et du consommateur



5. Nos fonds classés Article 9 dans la SFDR

5.3. Circular Innovation Fund

Circular Innovation Fund

DÉVELOPPER DES SOLUTIONS CIRCULAIRES INNOVANTES



5. Nos fonds classés Article 9 dans la SFDR

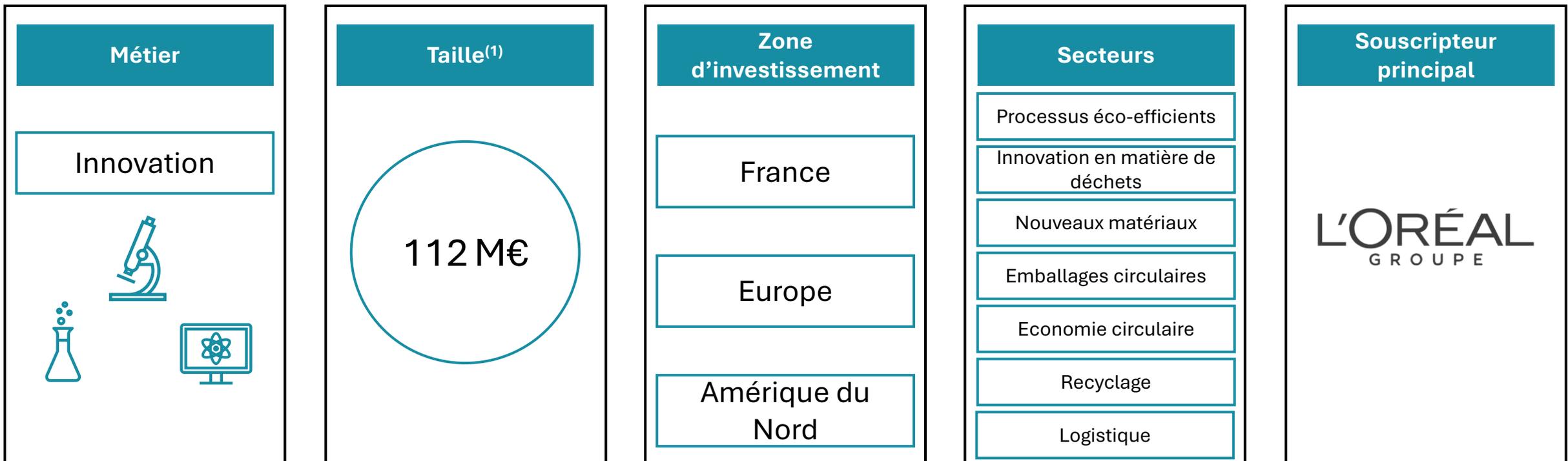
5.3. Circular Innovation Fund

Le Circular Innovation Fund est une Joint Venture avec Cycle Capital qui investit en suivant deux objectifs principaux :

Favoriser l'émergence d'une économie circulaire à grande échelle en soutenant les entrepreneurs qui développent des solutions d'économie circulaire innovantes en Europe et en Amérique du Nord.

Contribuer à l'atténuation du changement climatique et à une utilisation circulaire des ressources grâce à la technologie et à l'innovation.

Vue générale



(1) En cumul des engagements reçus par Circular Innovation S.L.P et Circular Innovation Fund L.P.

5. Nos fonds classés Article 9 dans la SFDR

5.3. Circular Innovation Fund

Objectif durable

Le fonds investit dans des sociétés innovantes axées sur l'économie circulaire et qui ont un impact positif sur le changement climatique ou la durabilité.

Indicateurs suivis pour mesurer l'atteinte de l'objectif durable du fonds :

Recyclage des déchets et économie circulaire



Atténuation du changement climatique



Economie des ressources naturelles



Diversité, inclusion et stabilité de l'emploi



Partenaire



5. Nos fonds classés Article 9 dans la SFDR

5.4. Climate Infrastructure Fund

Climate Infrastructure Fund

INFRASTRUCTURES D'EFFICACITE ENÉRGÉTIQUE



5. Nos fonds classés Article 9 dans la SFDR

5.4. Climate Infrastructure Fund

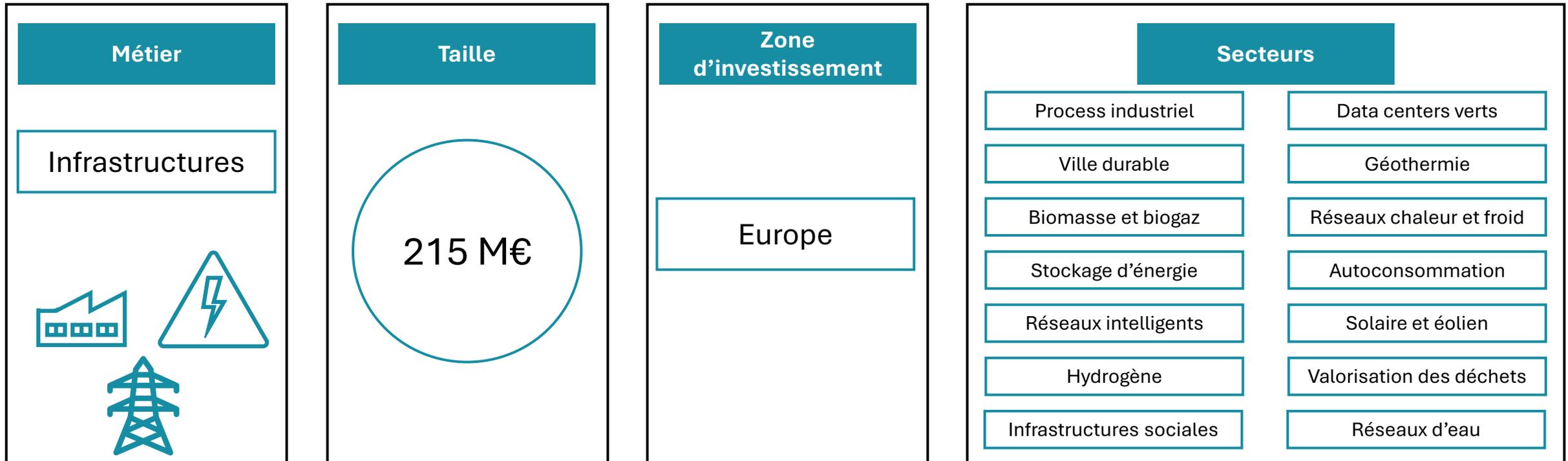
Le Climate Infrastructure Fund investit en suivant trois objectifs principaux :

Décarboner l'industrie, le tertiaire et les collectivités en se focalisant sur les projets d'efficacité énergétique, incluant notamment l'optimisation énergétique des procédés industriels, les réseaux de chaleur et de froid, les bâtiments durables, l'hydrogène vert, les green data centers, ou encore l'autoconsommation.

Favoriser l'intégration des énergies renouvelables dans des systèmes innovants d'autoconsommation, de stockage.

Permettre **l'émergence de projets de production de biocarburants de deuxième génération.**

Vue générale



5. Nos fonds classés Article 9 dans la SFDR

5.4. Climate Infrastructure Fund

Objectif durable

Le fonds investit dans des projets dont le but est d'accélérer la transition énergétique et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Indicateurs suivis pour mesurer l'atteinte de l'objectif durable du fonds :

Partenaires

Empreinte carbone



Alignement à la Taxonomie



Alignement à la trajectoire +2°C des Accords de Paris

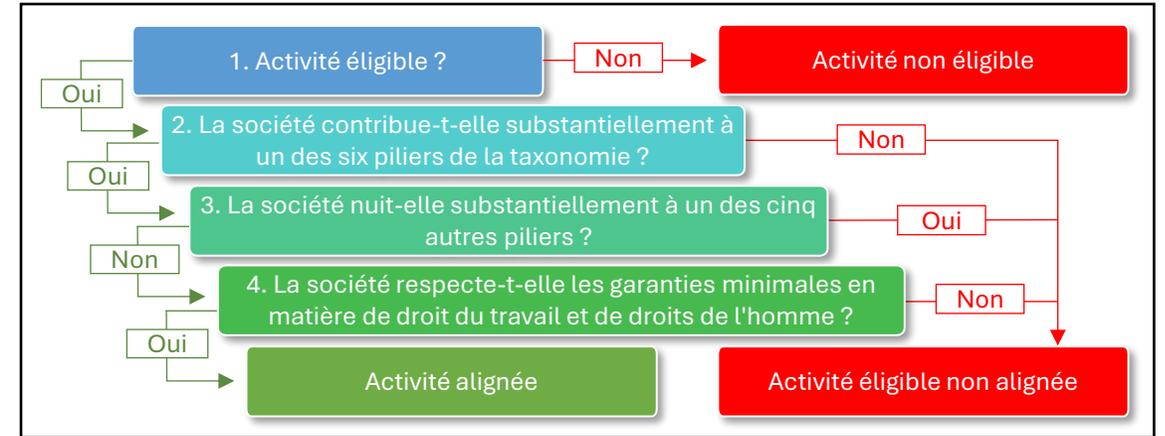


3. Objectifs d'alignement taxonomique

La Taxonomie européenne est entrée en vigueur en janvier 2022 et vise à **orienter les flux de capitaux vers de nouveaux projets durables** en introduisant un cadre unique pour quantifier l'impact ESG des entreprises qui y sont soumises.

Le règlement Taxonomie établit un cadre de référence précis permettant de classer une activité économique comme étant **durable du point de vue de l'environnement**. Il définit et réglemente les activités qui s'inscrivent dans le cadre d'une **transition écologique et énergétique à faible émission de carbone, résiliente et économe en ressources**. Le règlement définit les quatre critères ci-contre :

Nos 4 fonds classés Article 9 dans la SFDR se sont engagés à atteindre et maintenir un certain taux d'alignement à la Taxonomie européenne.



Au total, **64,4 millions d'euros** sont investis dans des sociétés dont l'activité est alignée à la taxonomie. Cela représente **11%** de l'actif net total et **50%** de l'actif net des fonds Article 9



Engagement d'alignement taxonomique		70 %	20 %	10 %	10 %
Résultats 2023	Eligibilité	100 %	100 %	100 %	40 %
	Alignement	100 %	100 %	10 % ⁽¹⁾	40 % ⁽¹⁾
Résultats 2024	Eligibilité	100 %	89 %	100 %	33 %
	Alignement	100 %	89 %	10 % ⁽¹⁾	33 % ^{(1) (2)}

(1) Information non auditée

(2) La baisse s'explique par l'entrée en portefeuille d'une société non éligible

4. Nos fonds en cours de levée

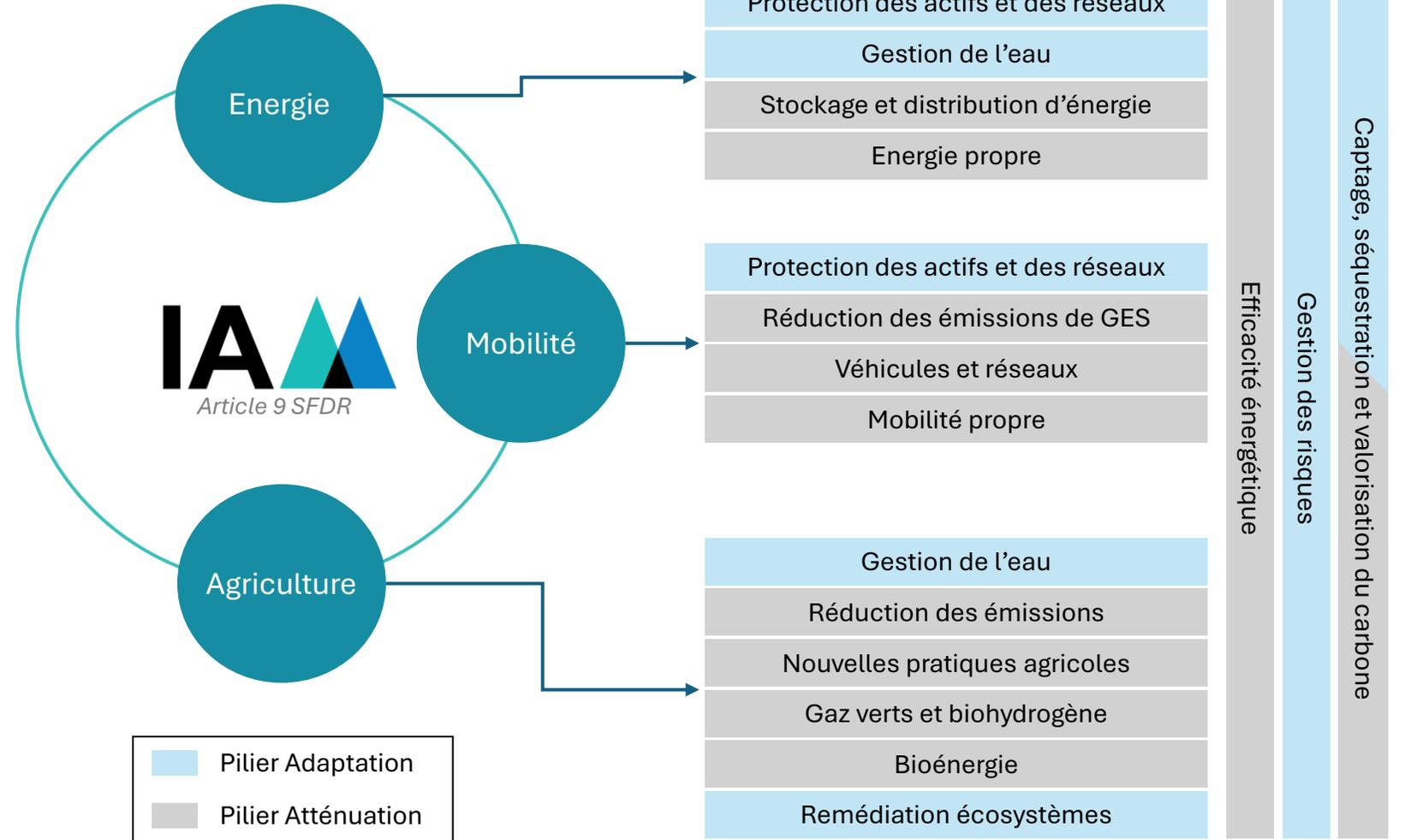
4.1. Innovation for Adaptation and Mitigation Fund

Objectif durable

Le Fonds a comme objectif d'accélérer la transition durable dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture et des technologies contribuant aux infrastructures durables, avec 100 % des investissements liés à au moins un Objectif de Développement Durable des Nations Unies.

Indicateurs clés

Innovation	Métier
150 M€	Taille cible
France et Europe	Zone d'investissement
2	Piliers de durabilités
3	Domaines d'investissement
13	Sous-secteurs



4. Nos fonds en cours de levée

4.1. Innovation for Adaptation and Mitigation Fund



Missions

Le fonds a pour objectif de financer de **jeunes entreprises** innovantes, à fort contenu technologique, qui développent des solutions pour répondre à deux enjeux clés du changement climatique.

1

Financer des solutions pour **adapter** les secteurs économiques de l'énergie, de l'agriculture et de la mobilité aux effets déjà présents du changement climatique

2

Financer des solutions pour **abaisser** les émissions de gaz à effet de serre des secteurs clés que sont l'énergie, l'agriculture et la mobilité

Dealflow

	Technologie	Brevet(s)	Observations
Adaptation	Procédé innovant de séchage du bois par CO₂ avec séquestration	Oui	Equipe d'entrepreneurs dynamiques Un premier démonstrateur installé prouvant l'efficacité du procédé Une approche technologique pour la valorisation du bois
Atténuation	Production d'ammoniac vert par un procédé chimique innovant	Oui	Equipe scientifique de haut niveau Solution performante et compatible avec l'intermittence des énergies renouvelables
	Plateforme à base d' IA pour identifier des matières organiques dans les zones rurales pour les producteurs de biogaz	Non	Technologie de pointe, développée par des serial entrepreneurs dans le secteur des semences Partenariat de développements avec les industriels des semences

4. Nos fonds en cours de levée

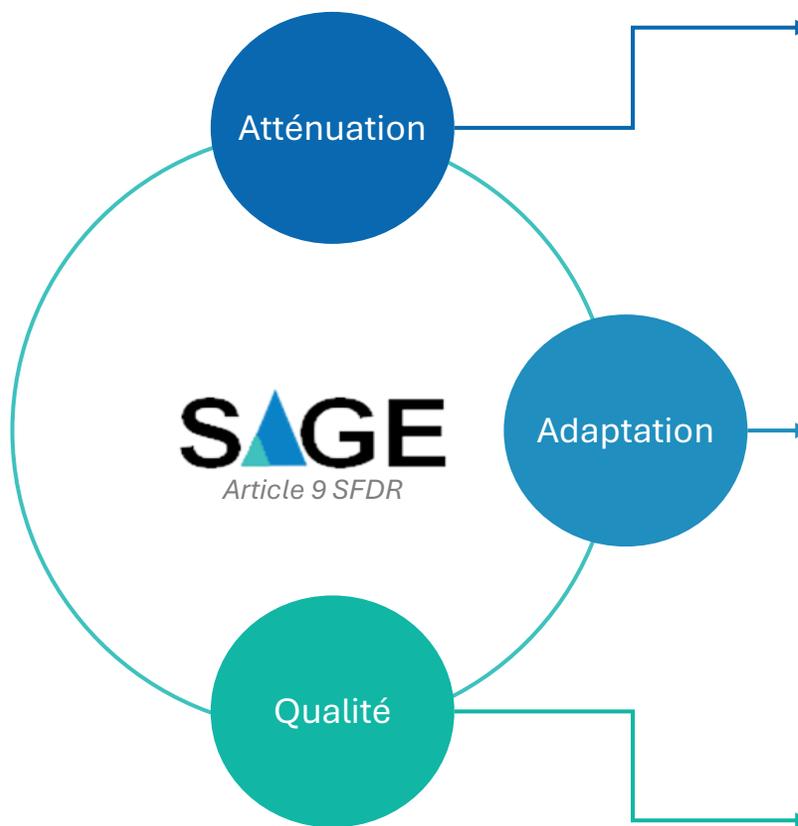
4.2. Sustainable Agriculture Growth Equity Fund

Objectif durable

Le Fonds a comme objectif d'accélérer le développement de solutions technologiques renforçant la durabilité, la résilience et la prospérité du secteur agricole.

Indicateurs clés

Croissance	Métier
250 M€	Taille cible
France et Europe	Zone d'investissement
3	Domaines d'investissement
24	Sous-secteurs



Machinisme agricole innovant		
Irrigation de précision et gestion de l'eau		
Biosolutions (nutrition-santé végétale)		
Réutilisation / recyclage des déchets agricoles		
Emballages innovants	Agrivoltaïsme	
Réduction du gaspillage	Matériaux bio sourcés	
Biotechnologies	Zootechne	Crédits carbone
Objets connectés et télédétection		
Nouveaux procédés de culture et d'élevage		
Dispositif de biosécurité	Valorisation des déchets	
Conseil et formation	Agriculture régénérative	
Innovations alimentaires incrémentales		
Digitalisation de l'agriculture		
Distribution directe et circuits courts		
Plateformes et réseaux sociaux		
Optimisation de la chaîne d'approvisionnement		
Robotique agricole	Nouvelle alimentation animale	

4. Nos fonds en cours de levée

4.2. Sustainable Agriculture Growth Equity Fund

Missions

Favoriser l'émergence d'un secteur agricole durable, résilient et prospère répondant aux objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, et aux objectifs de qualité et d'accessibilité des produits agricoles.

1

Encourager la **transition écologique** des filières agricoles

2

Financer l'innovation pour assurer une **compétitivité et une productivité durable** des agriculteurs

3

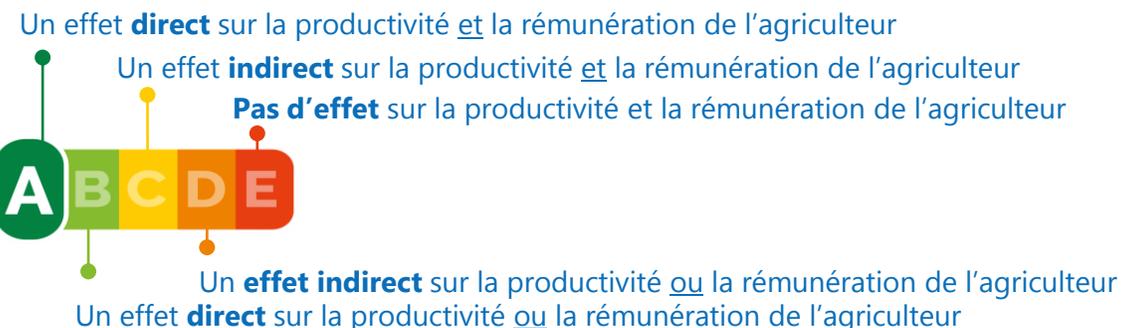
Développer des solutions innovantes pour encourager une **plus juste rémunération des agriculteurs**

4

Promouvoir un secteur compétitif et assurer la **souveraineté alimentaire européenne**

Dealflow

Le dealflow de SAGE est composé d'entreprises du secteur agricole, actives dans la transition écologique. Demeter hiérarchise le dealflow en utilisant la notion d'effet positif direct sur la productivité et/ou l'agriculture.



Activité	Chiffre d'affaires	Indice	ODD
Formulation et commercialisation d'engrais liquides durables, d'engrais et de produits phytosanitaires naturels	100-200M€	A B C D E	
Conception et production d'aliments et compléments favorisant des filières animales responsables	50-100M€	A B C D E	
Conception, construction et commercialisation d'outils de travail du sol sans impact	25-50M€	A B C D E	

4. Nos fonds en cours de levée

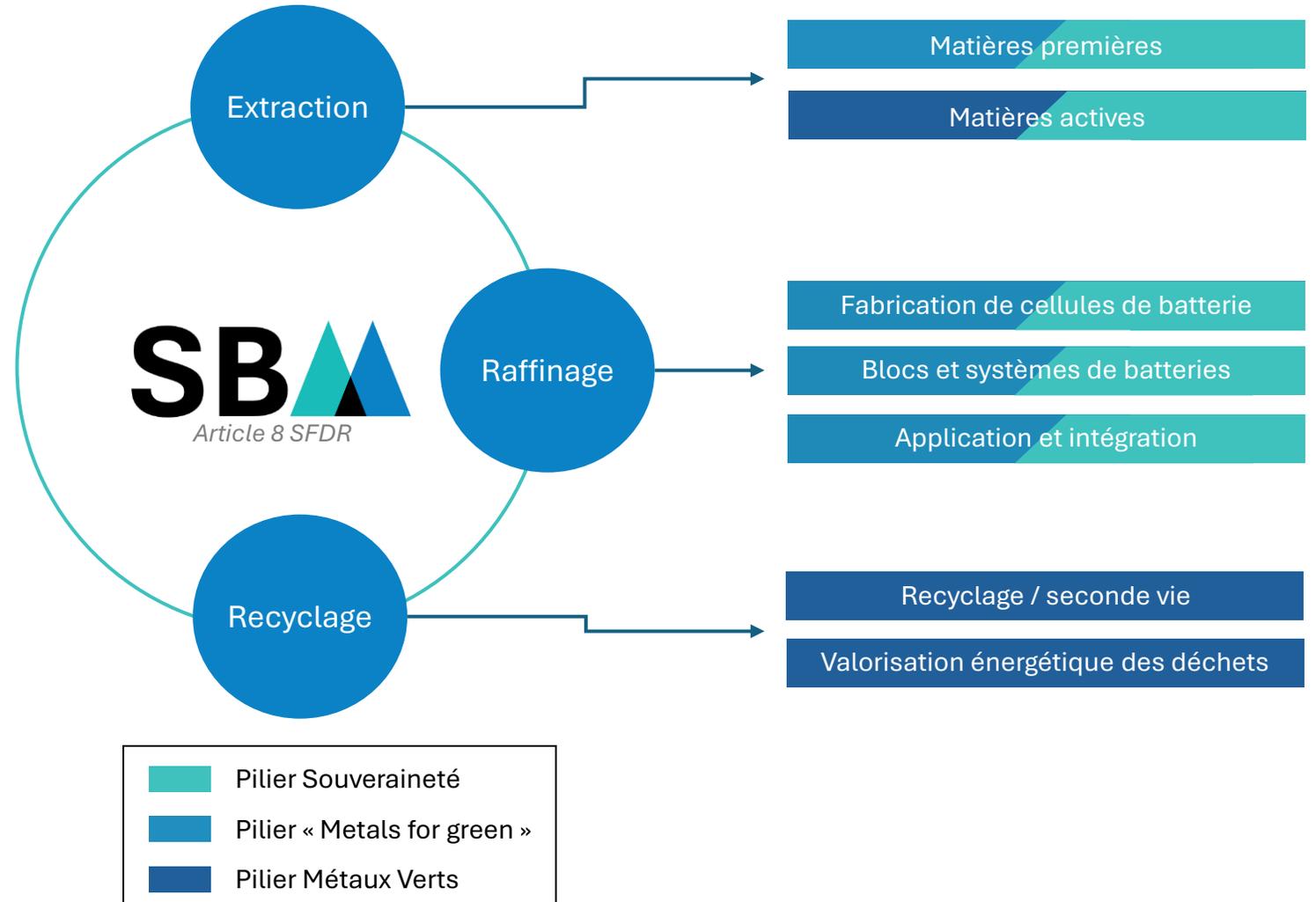
4.3. Strategic Battery Material Fund

Enjeux environnementaux et sociaux promus

Le Fonds a comme objectif de répondre au besoin de développer la chaîne de valeur de la batterie en Europe tout en faisant la promotion de pratiques durables dans les secteurs de l'extraction, du raffinage, et du recyclage.

Indicateurs clés

Infra	Métier
300 M€	Taille cible
Europe et le monde	Zone d'investissement
3	Piliers de durabilité
3	Etapés de la chaine de valeur
8	Secteurs



4. Nos fonds en cours de levée

4.3. Strategic Battery Material Fund



Missions

Investissements dans des projets visant à développer une chaîne de valeur résiliente et souveraine de la batterie en Europe tout en en minimisant les impacts négatifs.

1

Élimination progressive des combustibles fossiles et transition de l'économie vers **l'électrification**

2

Renforcer la chaîne de valeur de la batterie en Europe

3

Réduire les **dépendances** de l'UE à l'importation de **matériaux critiques**

4

Développer les initiatives de **recyclage** des matériaux actifs

5

Construction d'un système énergétique résilient grâce aux capacités de stockage des batteries

Dealflow

Le dealflow de SBM se compose de sociétés européennes et non européennes, couvrant l'entièreté de la chaîne de valeur de la batterie : extraction des terres rares, raffinage, fabrication des cathodes et anodes, et recyclage.

Etape de la chaîne de valeur	Répartition des fonds	Description	Allocation géographique
Extraction et actifs miniers 		Projets d'extraction de matériaux critiques démontrant le plus grand respect de l'environnement	50 % Europe 50 % Monde
Raffinage et transformation 		Technologies de raffinage bas carbone ou énergétiquement efficaces	70 % Europe 30 % Monde
Recyclage 		Recyclage des matériaux actifs et des métaux des batteries	100 % Europe

Le fonds SBM est une Joint Venture avec InnoEnergy.





Demeter se dote de moyens considérables pour mettre en place ses ambitions ESG

1. Demeter dispose de moyens dédiés à l'ESG
2. Accompagnement des fonds Article 9 SFDR
3. Des outils dédiés aux considérations ESG



1. Moyens mis en place (1/2)

Demeter a développé des moyens internes adaptés pour mettre en place sa stratégie ESG.

Une équipe mobilisée

1

personne à temps plein dédiée à l'ESG, soit 2,6% des ETP⁽¹⁾ totaux

9

membres des équipes de Demeter font partie du Comité ESG, soit 23,6% de l'effectif

2

formations sur le thème de l'ESG réalisées en 2024

Des moyens externes à la hauteur

2

outils dédiés à la mise en place de la stratégie ESG de Demeter

5

partenaires externes spécialisés dans la mise en place et le suivi des stratégies ESG pour les fonds de capital-croissance

1. Moyens mis en place (2/2)

Afin de s'assurer que sa stratégie ESG soit correctement menée, Demeter a investi dans des partenariats et des outils dédiés depuis 2021, à la fois au niveau de la société de gestion, et au niveau des fonds.

470 000 €
investis dans des
prestations ESG
depuis 2022

146 000 €
Investis dans
l'ESG en 2024

Au niveau des fonds

Fonds	Montant (k€)			Service
	2022	2023	2024	
FAIM	31,1	5,8	7,4	Définition de la stratégie ESG du fonds (2022) Due diligence ESG Enquêtes d'opinion publique
Vitirev	61,2	34,5	17,1	Définition de la stratégie ESG du fonds (2022) Due diligence ESG et suivi annuel des participations
Circular Innovation Fund	0*	0*	0*	
Climate Infrastructure Fund	47,7	26,7	25,8	Due diligence ESG et suivi annuel des participations Cartographie des risques climatiques et biodiversité
Paris Fonds Vert	47,8	10,8	6	Suivi des participations et audit de sortie

Fonds Article 9

Au niveau des fonds en levée

Fonds	Montant 2024 (k€)	Service
SAGE	15	Définition de la stratégie ESG du fonds
IAM	25	Définition de la stratégie ESG du fonds
SBM	50	Définition de la stratégie ESG du fonds

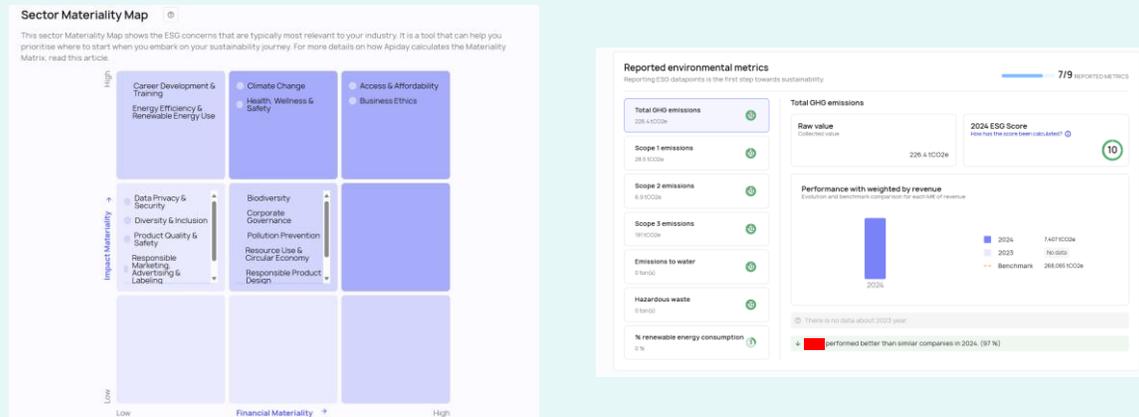
2. Des outils dédiés aux analyses ESG

Demeter s'investit dans la vie et le développement des entreprises de son portefeuille, et attache une importance particulière au développement de méthodologies permettant d'évaluer les risques et de mettre en place des mesures adaptées.

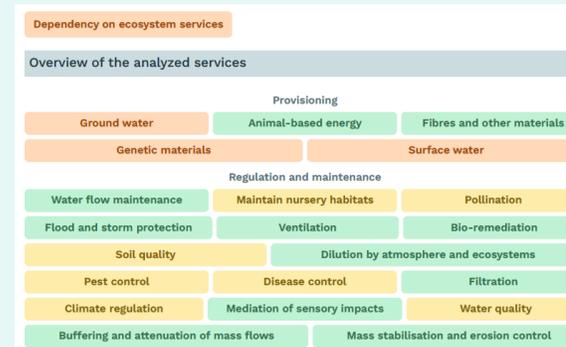
Deux nouveaux outils mis au service du portefeuille de Demeter



Au-delà de son utilité pour la collecte de données, Apiday fournit au portefeuille de Demeter des **informations essentielles** aux entreprises sur leur performance ESG en comparaison avec un benchmark, et leur offre un **espace de contact** avec leurs investisseurs **dédié à l'ESG**, l'évaluation des risques et la mise en place de feuilles de routes et de leur suivi.



Développée par Axa Climate, Altitude est une application permettant, sur la base de la localisation et du type d'un actif, de cartographier les risques climatiques auxquels cet actif est exposé, ainsi que ses impacts et dépendances à la biodiversité, et de produire un rapport contenant une estimation financière des pertes dues à ces risques de nature environnementale. Principalement utilisée par le Climate Infrastructure Fund, cet outil sera à terme déployé sur l'ensemble des fonds et utilisé dans le processus de due diligence ESG.





Une gouvernance éprouvée

1. Contrôle des critères ESG

1. Procédure complète
2. Le scoring Risque et PAI
3. F

2. L'équipe ESG de Demeter

3. Alignement des intérêts

1. Rémunération des équipes
2. BSPCE extra-financiers



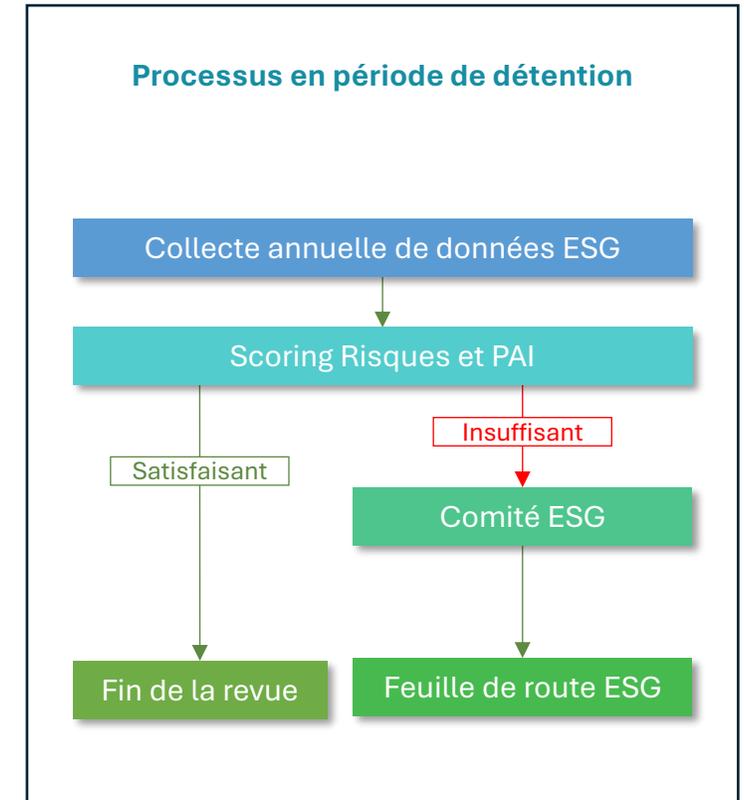
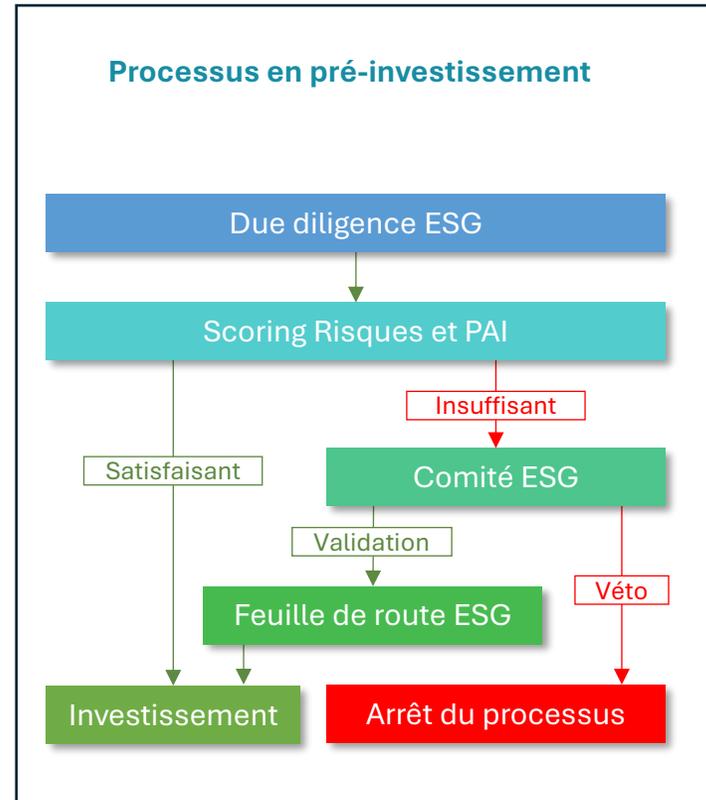
1. Contrôle des critères de durabilité

1.1. Procédure complète

Le processus d'évaluation des critères ESG est formalisé en plusieurs étapes. Celles-ci sont détaillées dans la politique de risques SFDR⁽¹⁾ publiée sur le site de Demeter.

Demeter se base sur un système de Scoring des impacts négatifs sur les facteurs de durabilité et sur l'ampleur des risques ESG afin d'estimer les risques que pose une opportunité d'investissement en phase de pré-investissement. Le Comité ESG est garant de la cohérence des Scorings et possède un droit de veto.

Dans la période de détention, le Comité ESG pilote la collecte de données ESG auprès du portefeuille et définit des feuilles de routes ESG pour les sociétés dont le Scoring est insuffisant.



(1) [Politique de risques SFDR](#)

1. Contrôle des critères de durabilité

1.2. Le Scoring Risque et PAI

Le mécanisme de **Scoring Risque et PAI** de Demeter permet d'évaluer d'une part l'impact négatif sur les facteurs de durabilité d'une opportunité d'investissement ou d'une société de portefeuille, mais aussi d'estimer le niveau de risque ESG que celle-ci pose. Ainsi, les directeurs d'investissement scorent, sur une échelle de 0 à 2, 19 indicateurs. Si le résultat contient un indicateur noté 2 ou au moins 4 indicateurs notés 1, le scoring est considéré **insuffisant**. Sinon, il est considéré **satisfaisant**.

Environnement	PAI 1 Tableau 1 : Emissions de GES
	PAI 2 Tableau 1 : Empreinte carbone
	PAI 3 Tableau 1 : Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements
	PAI 4 Tableau 1 : Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
	PAI 5 Tableau 1 : Part de consommation et de production d'énergie non-renouvelable
	PAI 6 Tableau 1 : Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique
	PAI 7 Tableau 1 : Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles de la biodiversité
	PAI 8 Tableau 1 : Rejets dans l'eau
	PAI 9 Tableau 1 : Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs
Social	PAI 10 Tableau 1 : Violations des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales
	PAI 11 Tableau 1 : Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
	PAI 12 Tableau 1 : Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé
	PAI 13 Tableau 1 : Mixité au sein des organes de gouvernance
	PAI 14 Tableau 1 : Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)
PAI additionnels	PAI 2 Tableau 3 : Taux d'accident
	PAI 7 tableau 3 : Cas de discrimination
Gestion des risques ESG	Gestion des risques environnementaux
	Gestion des risques sociaux
	Gestion des risques de gouvernance

1. Contrôle des critères de durabilité

1.3. Focus : les risques ESG

Demeter prend en considération une série de risques ESG dans son processus⁽¹⁾.

Risques environnementaux

- Risques climatiques physiques
- Risques climatiques de transition
- Risques liés à la biodiversité

Risques sociaux

- Diversité et inclusion
- Rémunération
- De management
- Conditions de travail
- Réglementation
- Santé et sécurité au travail
- Infrastructures
- Hygiène

Risques de gouvernance

- Mésentente entre les dirigeants
- Conseil d'administration
- Indépendance du Conseil d'Administration
- Egalité entre les genres
- Protection des intérêts minoritaires
- Politique de rémunération
- Ethique des affaires
- Comportements contraires à l'éthique
- Transparence

Compte tenu de la diversité du portefeuille de Demeter, il est difficile de réaliser une analyse générale de l'impact financier de chacun de ces risques

(1) Pour plus de détails : [Politique de risques SFDR](#)

2. L'équipe ESG de Demeter

Les problématiques de durabilité sont centrales dans l'activité d'investissement de Demeter.

C'est pourquoi Demeter a mis en place des processus de gouvernance et de reporting dédiés à l'ESG, menés par une équipe spécialisée dans l'investissement durable.

COMITÉ ESG



Sophie Paturle
Managing Partner



Kevin Coornaden
Secrétaire général
et RCCI



Assia Gaouar
Partner
Infrastructures



Geoffroy Dubus
Partner
Venture Capital



Céline Charvin
Directeur
d'investissement



**Jean-Charles
Scatena**
CFO



Marie Cartet
Chargée
d'affaires



Lucas Lafont
Contrôleur
financier



Muriel de Munck
Office Manager

Le Comité réalise, suit et promeut la feuille de route ESG de Demeter. Il est responsable du suivi des sujets de durabilité au niveau de la société de gestion et au niveau des portefeuilles.

Ainsi, le Comité a défini la politique de prise en compte des risques de durabilité et est chargé d'assurer que les équipes d'investissement l'appliquent. En cas de litige, le Comité ESG remonte le sujet au directoire de Demeter.

En parallèle, le Comité pilote chaque année la campagne de collecte de données ESG auprès des participations et leur analyse, qui sert de base à l'accompagnement ESG de Demeter auprès de ses participations.

Le RCCI, dans son rapport annuel au Comité Stratégique, explique l'avancée de Demeter sur sa feuille de route, et résume les sujets en cours de traitement.

En 2024



Sélection d'Apiday, nouveau prestataire ESG



Actualisation de la politique de risques SFDR



Formation réglementaire des équipes



Formation stratégie de durabilité par Greenflex



3. Alignement des intérêts

3.1. Rémunération des équipes

Demeter a mis en place plusieurs mécanismes dont le but est d'aligner les intérêts des sociétés, de Demeter, et des investisseurs.

Politique de rémunération

Demeter engage activement ses équipes dans la mise en place des critères de durabilité en conditionnant une partie de la rémunération variable à de critères extra-financiers.

Pour les membres des équipes d'investissement

- Qualité des données collectées auprès des sociétés en portefeuille et leur analyse
- Formalisation de la grille pré-investissement en matière d'ESG
- Analyse des impacts des risques de durabilité (importants, potentiels ou réels) sur la valeur de l'investissement réalisée avant l'investissement dans la société
- Suivi de l'évolution des critères relatifs aux risques en matière de durabilité pour les sociétés en portefeuille.

Pour les équipes support

- Qualité de l'analyse de second niveau des risques en matière de durabilité et de leurs impacts (importants, potentiels ou réels) sur la valeur de l'investissement
- Qualité des recommandations particulières de suivi faites par le comité ESG.

Carried Interest extra-financier

Depuis 2021 pour l'ensemble de nos nouveaux fonds, une partie du « carried interest » est indexée sur les critères extra-financiers liés aux objectifs durables des fonds.

Climate Infrastructure Fund

50%

Vitirev Innovation

50%

FAIM

33%

Circular Innovation Fund

30%

3. Alignement des intérêts

3.2. BSPCE extra-financiers

La prise en compte de critères ESG au sein des plans de BSPCE mis en place dans les sociétés du portefeuille de Demeter constitue une méthode concrète pour intégrer les objectifs de durabilité au sein de ses investissements. Demeter a choisi de créer deux « plans » BSPCE distincts. Un premier dit « classique » et un second dit « ESG ». Il s'agit alors, concernant le plan « BSPCE ESG », d'intégrer des critères liés à l'atteinte par la société émettrice d'objectifs de durabilité (sous réserve toujours de la réalisation de la condition de présence des bénéficiaires, les critères de durabilité venant alors s'y ajouter). La réalisation d'objectifs ESG par la société émettrice, examinée en pratique par le comité stratégique de la société où siège Demeter, conditionnera ainsi l'exercice des BSPCE par les bénéficiaires.

	BSPCE Classiques	BSPCE ESG
Conditions d'exercice à remplir ⁽²⁾	Condition obligatoire Présence du bénéficiaire dans l'entreprise au moment de l'exercice du bon	
	Critères économiques collectifs <ul style="list-style-type: none">• Chiffre d'affaires atteint ou qui dépasse un certain niveau• Société devient rentable• Valorisation atteinte ou qui dépasse un certain niveau	Critères ESG collectifs <ul style="list-style-type: none">• Réduction de l'empreinte carbone par rapport à une année de référence• Réalisation d'un bilan carbone• Obtention d'un label ESG
	Critères économiques individuels <ul style="list-style-type: none">• Performance du bénéficiaire• Croissance de la branche dont le bénéficiaire est responsable• Critères spécifiques au poste du bénéficiaire	Critères ESG individuels <ul style="list-style-type: none">• Pratique de la mobilité durable (covoiturage, transports en commun, vélo)• Nombre de formations ESG auxquelles le bénéficiaire a assisté• Obtention d'un certificat ESG

Si tous les critères sont remplis, le bénéficiaire peut exercer son bon et acheter autant d'actions qu'il a de bons, au prix fixé lors de leur attribution

(1) Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise

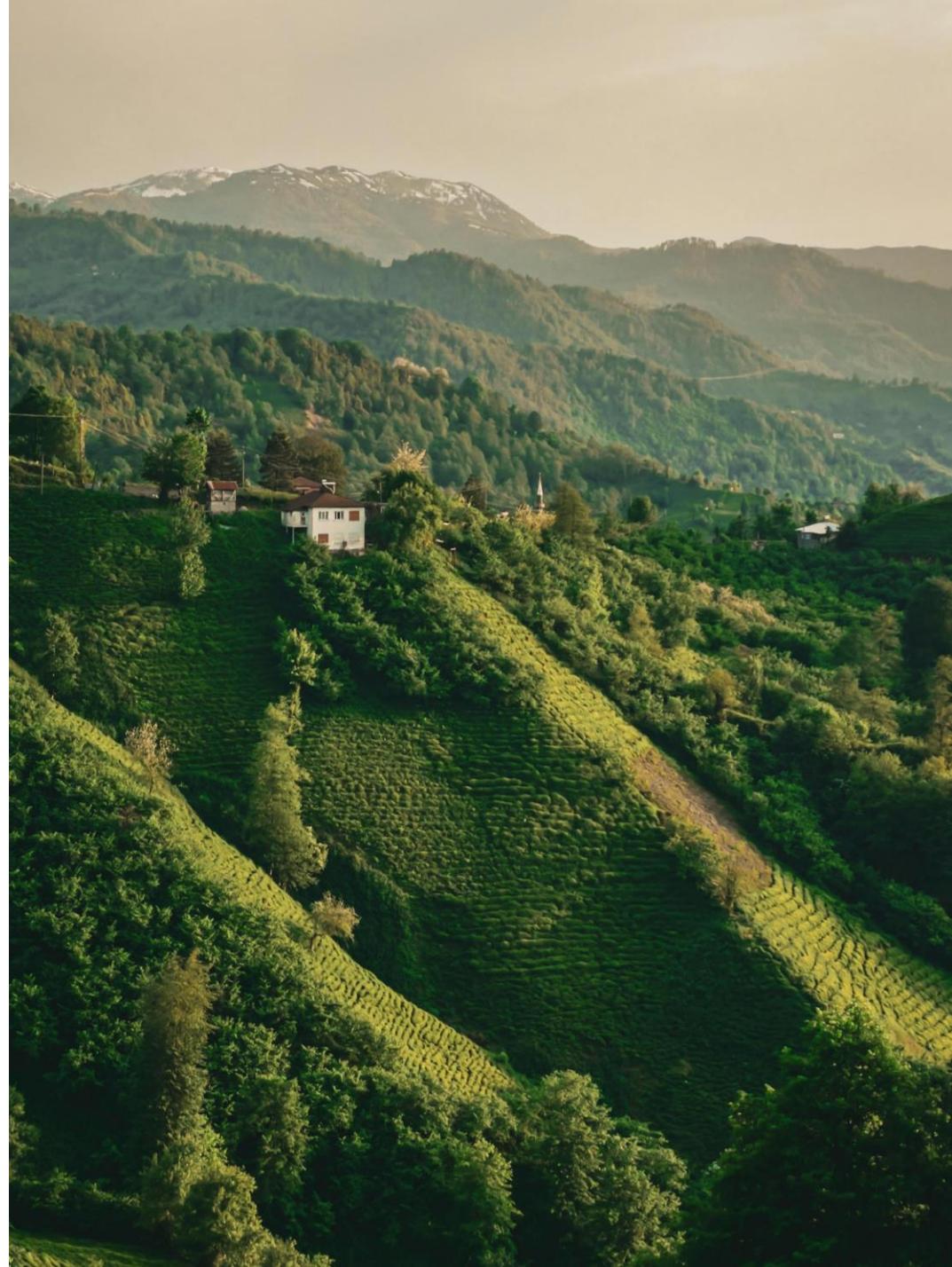
(2) A titre d'illustration

IV

Demeter s'engage auprès de ses participations

1. Un engagement basé sur le dialogue

2. Un investissement local



1. Un engagement basé sur le dialogue

Demeter dispose d'une politique d'engagement et de vote⁽¹⁾ formalisée disponible sur son site internet, dans laquelle elle décrit sa stratégie d'engagement auprès des sociétés de son portefeuille et les modalités de l'exercice des droits de vote associés à ses parts.

Demeter privilégie le dialogue pour toutes les sociétés de son portefeuille, à travers des communications régulières sur tous les sujets entre le management et le directeur d'investissement responsable. Demeter participe activement aux Assemblées Générales des sociétés de son portefeuille.

100%	Le taux de présence de Demeter aux Assemblées Générales des participations de son portefeuille
89%	Le taux de sociétés ayant répondu à la campagne de collecte de données ESG lancée par Demeter
5	Le nombre de sociétés avec qui un dialogue ESG a été approfondi. Aucun risque ESG n'a été détecté sur les autres entreprises du portefeuille.
23	Le nombre de résolutions déposées en 2024 concernant des BSPCE lors des Assemblées Générales des sociétés en portefeuille.



Présentation de Stegra lors du Club Entrepreneurs de Demeter en octobre 2024



Board de la société Odial Solutions dans les locaux de Demeter

(1) Politique d'engagement et de vote

2. Un investissement au plus près des sociétés

Demeter s'engage à tous les niveaux avec ses participations, aussi bien **localement qu'internationalement**.



Inauguration de l'usine Bout à Bout

Eric Marty a accompagné Stéphanie Hillard et Marie Bolognini à l'inauguration de l'usine de Bout à Bout, financée par un tour de table mené par Demeter. L'usine de lavage de bouteilles de verre pour leur réemploi, basé à Carquefou près de Nantes, est la plus capacitaire de France. Lors de l'inauguration la société présentait également les automates de collecte à ses couleurs qui sont positionnés en grandes surfaces pour récupérer les bouteilles vides à laver.



Délégation du programme VitiRev de la Région Nouvelle Aquitaine à Bruxelles

En tant que brique clé du programme Vitirev, le fonds Vitirev Innovation géré par Demeter, représenté par Stéphanie Hillard, a été convié pour participer à cette délégation dont le but était de présenter les résultats du programme et de porter la voix de la filière vitivinicole régionale auprès des institutions européennes. La délégation a rencontré des représentants de la DG AGRI⁽¹⁾, des eurodéputés engagés sur les enjeux agricoles, ainsi que des acteurs clés de la filière vin et spiritueux. Eric Sargiacomo, député européen et conseiller Régional de Nouvelle Aquitaine, a accueilli la délégation et l'a invitée à assister à l'intergroupe parlementaire dédié aux vins, spiritueux et produits de qualité qu'il préside, réunie sur le Paquet Vin en présence du commissaire européen Christophe Hansen.



Stéphanie Hillard intervient lors de la table ronde « Financement à Impact » organisée par la French Tech Pays Basque.

Stéphanie Hillard a partagé la vision de l'investissement à impact environnemental positif de Demeter dans le cadre de la soirée French tech Pays Basque à Bidart sur la Thématique du « Financement à Impact ». Critères de sélection, méthodes d'analyses et de reporting, business plans extra-financiers, des clefs ont été données aux entrepreneurs présents pour mettre en valeur leurs activités impactantes et leurs plans d'actions dans le cadre de leurs prochaines levées de fonds.

(1) Direction Générale Agriculture de la Commission Européenne



Stratégies environnementales et résultats de campagne

1. Contribution à la décarbonation

1. Stratégie de décarbonation
2. Le CIF : un fonds à basse température
3. Paris Fonds Vert : un fonds économe

2. Contribution à la préservation de la biodiversité

1. Stratégie biodiversité
2. Vitirev Innovation : un impact positif significatif
3. Le CIF : exemple de cartographie des risques liés à la biodiversité

3. Résultats de la campagne ESG



1. Contribution à la décarbonation

1.1. Stratégie de décarbonation

Avec son slogan « Accompagner les champions de la transition écologique », Demeter a depuis 2005 un engagement fort envers la transition écologique et le bas carbone. Sa thèse d'investissement a toujours été d'investir dans des entreprises et des technologies qui permettent la transition énergétique et écologique. Sa politique d'exclusion⁽¹⁾ illustre cet engagement en excluant de son périmètre les sociétés qui tirent plus de 5% de leur chiffre d'affaire de la recherche ou l'exploitation des énergies fossiles (à l'exception du gaz, considéré comme une énergie de transition). Ainsi, en 2024, **seul 1% des montants investis étaient exposés au secteur des énergies fossiles.**

Ainsi, Demeter n'a pas formalisé de stratégie de décarbonation au niveau de la société de gestion, puisqu'elle ne serait pas adaptable aux différents fonds déjà vertueux et bas carbone par construction. En revanche, chaque ligne métier analyse des éléments précis afin de mesurer les émissions carbone d'une société et de les comparer à la moyenne des émissions du secteur d'activité.

Innovation

A travers des analyses de cycle de vie et des projections de croissance, les fonds d'innovation s'assurent de n'investir que dans des entreprises dites « vertueuses » ou « durables », qui contribuent à décarboner l'économie.

Croissance

A travers des analyses des performances ESG des sociétés, les fonds de croissance s'assurent de n'investir que dans des sociétés qui font preuve d'émissions carbone nettement inférieures à la moyenne du secteur auquel appartient la société.

Infrastructures

Les fonds d'infrastructures investissent par construction dans des technologies et projets bas carbone. En particulier, le fonds CIF a développé en plus une stratégie de décarbonation qui suit l'objectif de limiter l'augmentation des températures globales à +2°C par rapport à l'ère pré-industrielle (Accords de Paris).

(1) Politique d'exclusion de Demeter

1. Contribution à la décarbonation

1.2. Le CIF, un fonds à basse température

Le Climate Infrastructure Fund, avec l'assistance de Carbone 4, a défini un objectif de 100% d'alignement à la trajectoire +2°C des Accords de Paris. Ainsi 215 millions d'euros (soit 16%) des encours sous gestion sont alignés aux accords de Paris.

Alignement des sociétés du Climate Infrastructure Fund à la trajectoire +2°C des Accords de Paris

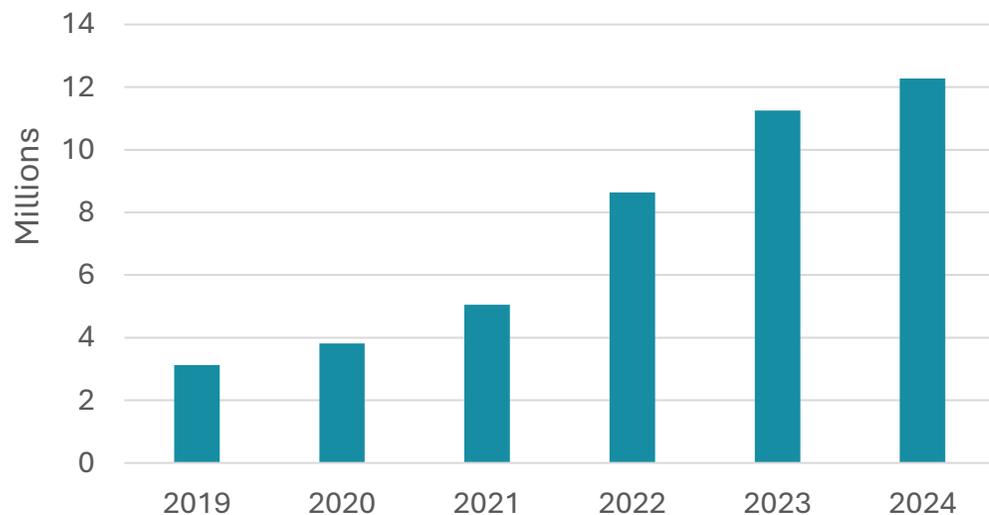
INDICATEUR	NACRE	ZE ENERGY	SEE YOU SUN	PERFESCO	STEGRA	QARNOT	Total
Empreinte carbone (tCO2eq)	N.A Construction du site en cours	13000	6300	200	7900	1400	28800
Emissions de CO2 évitées (tCO2eq)	7300	200	500	500	21700	100	30500
Alignement à la trajectoire 2°C	Aligné	Aligné	Aligné	Alignée	Alignée	Alignée	NA
Alignement à la taxonomie européenne	Atténuation du changement climatique	NA					

1. Contribution à la décarbonation

1.3. Paris Fonds Vert : un fonds économe

Le fonds Paris Fonds Vert mesure, avec un outil développé par Carbone 4, les émissions de GES et la consommation d'énergie évitées par les sociétés de son portefeuille. Cette méthodologie se base sur la comparaison entre le mode de production des sociétés et la moyenne du secteur.

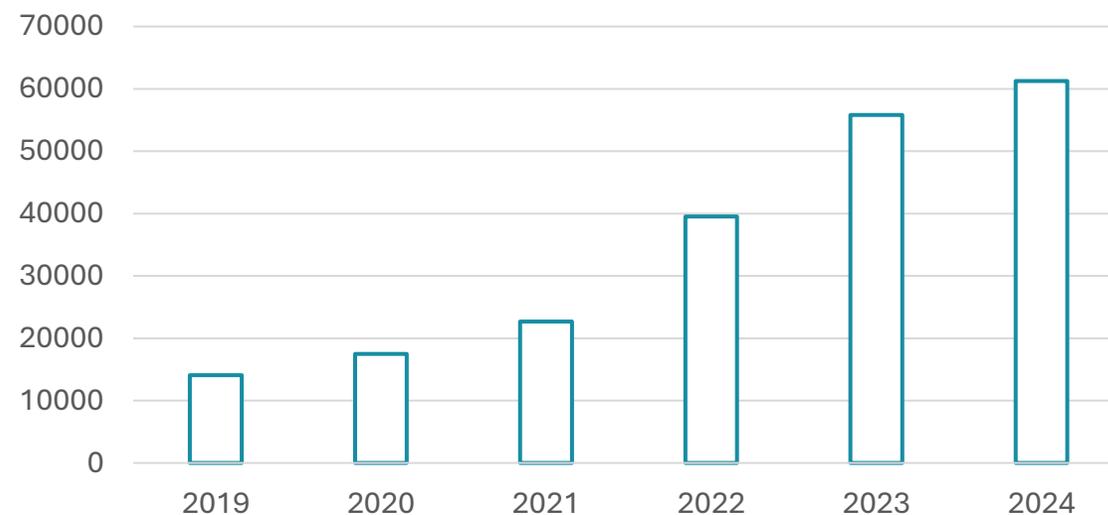
Gain carbone (TeqCO2)



44,1 MteqCO2

évités depuis 2019

Gain énergie (GWh)



210 870 GWh

économisés depuis 2019

2. Contribution à la préservation de la biodiversité

2.1. Stratégie biodiversité

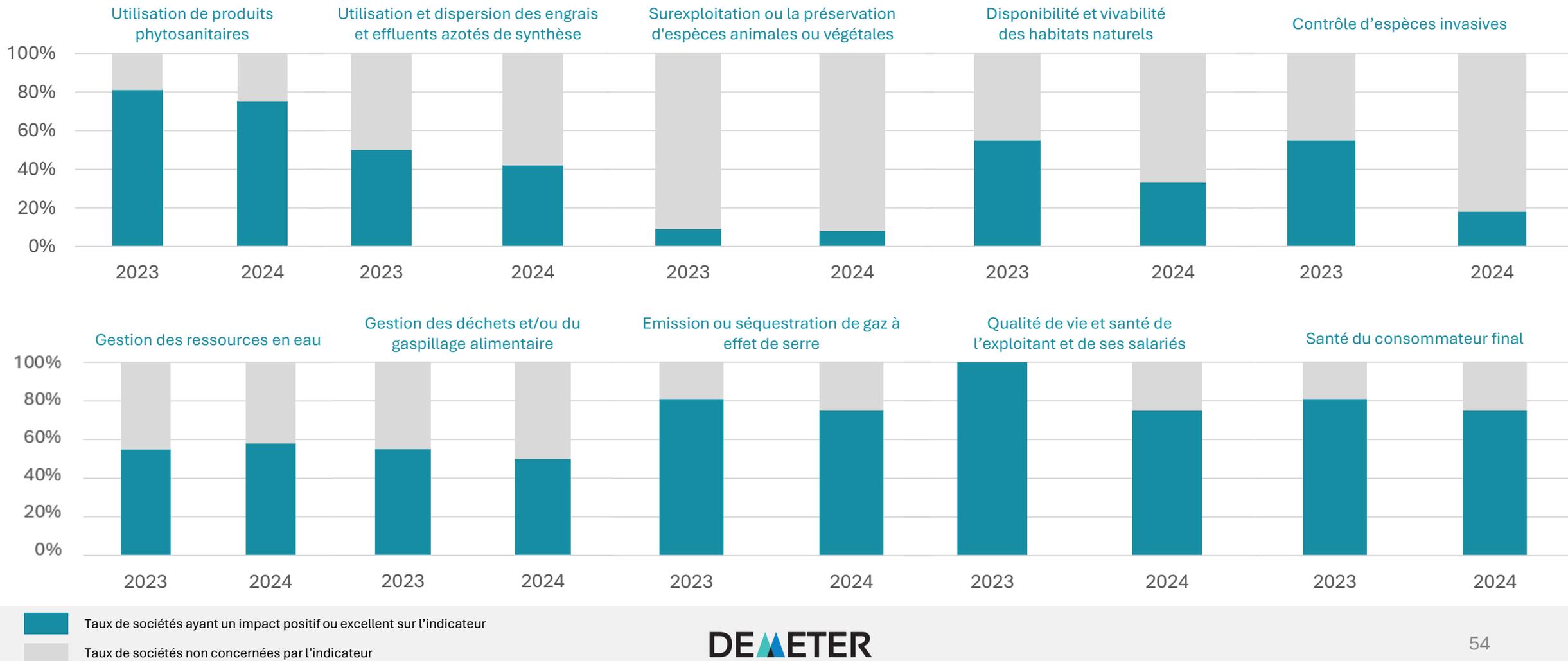
Avec **deux fonds déployés** axés sur les secteurs de l'agriculture durable et de la préservation du vivant, Demeter est au fait des enjeux de préservation de la biodiversité. Ainsi, en se basant sur la notion d'« impact et dépendances à la biodiversité » introduite par **le PAI 7 Tab 1 de la SFDR**, Demeter a produit une stratégie alignée aux objectifs à long terme de préservation de la biodiversité.

Objectif	En 2030, l'intégralité des sociétés en portefeuille ayant un impact négatif sur la biodiversité ont formalisé un plan d'action permettant de mitiger cet impact
2024 	Mise en place d'Altitude sur le fonds CIF afin de mettre en place l'analyse des impacts et dépendances des sociétés de portefeuille à la biodiversité.
2025-2026	Déploiement d'Altitude sur l'ensemble des fonds gérés par Demeter et systématisation de l'analyse des impacts et dépendances à la biodiversité lors de la due diligence ESG pour les nouveaux investissements . En cas d'impact négatif avéré, un plan d'action sera exigé pour valider l'investissement.
2027	Réalisation de l'analyse pour chaque société de portefeuille ne l'ayant pas déjà réalisée
2030	L'ensemble des plans d'action sont formalisés et commencent à être appliqués

2. Contribution à la préservation de la biodiversité

2.2. Vitirev Innovation : un impact positif significatif

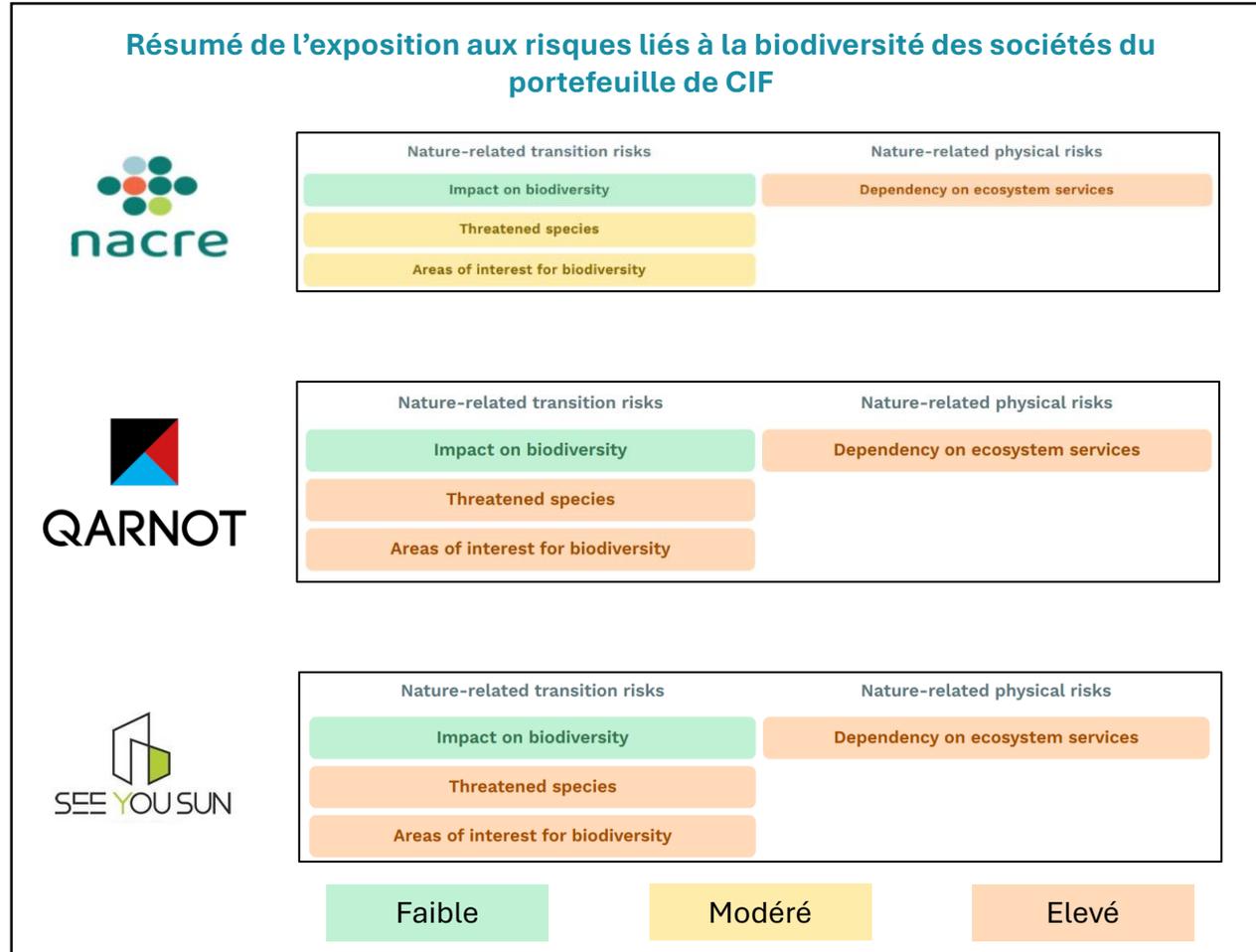
Greenflex, partenaire ESG sur le fonds Vitirev Innovation, mène annuellement une analyse sur chaque société du portefeuille. Cette analyse porte sur les indicateurs extra-financiers définis par le fonds pour mesurer la réalisation de son objectif durable.



2. Contribution à la préservation de la biodiversité

2.3. Le CIF : exemple de cartographie des risques liés à la biodiversité

Altitude, plateforme développée par AxaClimate, permet au Climate Infrastructure Fund de cartographier, entre autres, risques liés à la biodiversité des sociétés de son portefeuille. La plateforme utilise des données de localisation et de secteur d'activité afin d'analyser l'exposition des sociétés.



Chaque risque analysé fait l'objet d'une analyse approfondie. Cela permet ensuite de vérifier que la société les a pris en compte et qu'elle possède un plan d'action permettant de mitiger ce risque. En cas d'absence d'un tel plan, **le Comité ESG peut conditionner l'investissement à sa construction et mise en place.**

3. La campagne ESG sur l'exercice 2024 (1/3)

Demeter a lancé sa campagne de collecte des données ESG en février 2025. Le questionnaire d'environ 90 questions a été envoyé à 110 participations de Demeter⁽¹⁾ représentant plus de 95 % des montants investis.

Résultats principaux

89 %

Taux de réponse

+4 pts par rapport à 2023

98

Entreprises ont répondu

+8 par rapport à 2023

43

Participations ont réalisé un bilan carbone au moins partiel

+ 13 par rapport à 2023

33 %

Du portefeuille dispose d'une politique de durabilité globale formalisée

-8 pts par rapport à 2023⁽²⁾

52

Entreprises exercent dans un secteur à fort impact climatique

+7 par rapport à 2023

37

Participations ont défini une cible de réduction des émissions de GES

+23 par rapport à 2023

Un nouvel outil pour 2025



Apiday est une plateforme de place de collecte et d'analyse des données ESG. Demeter s'est associé avec Apiday au début de l'année 2025 et a mené sa campagne avec la plateforme de collecte. Cela a permis de rendre le reporting plus simple et moins chronophage pour les sociétés, mais également de mettre en place un lieu de discussion dédié à l'ESG entre Demeter et ses participations.

Apiday a aussi permis à Demeter de fiabiliser le reporting pour les investisseurs en automatisant le transfert de données.

Pour 2025, il est prévu qu'Apiday mette à disposition de Demeter et de ses participations un module de calcul des émissions de GES et un module de calcul d'alignement à la taxonomie.



(1) Les holdings, sociétés en procédure collective et opérations d'accélération n'ont pas été démarchées

(2) Cette baisse s'explique par l'entrée de nombreuses sociétés immatures sur le sujet dans des fonds Innovation

3. La campagne ESG sur l'exercice 2024⁽¹⁾ (2/3)

En 2024, Le portefeuille de Demeter a enregistré un chiffre d'affaires total de **1,5 milliard d'euros** (- 0,1 Mrds€ vs 2023)

Changement climatique



555k Tonnes de CO2 émises par les sociétés du portefeuille

50 % de l'actif net des fonds Article 9 de Demeter est aligné aux piliers climatiques de la Taxonomie de l'UE

Biodiversité



4 % Du portefeuille présente un impact négatif sur la biodiversité⁽²⁾

16 Participations ont réalisé une étude de leurs impacts et/ou dépendances à la biodiversité

Energie



39 % Part des énergies renouvelables dans la consommation d'électricité totale du portefeuille

84 GWh d'électricité produits à partir d'énergies renouvelables

(1) 89 % des entreprises démarchées du portefeuille ont répondu à l'enquête ESG

(2) Dans 100% des cas, cet impact est mitigé

3. La campagne ESG sur l'exercice 2024⁽¹⁾ (3/3)

SOCIAL



7 580 salariés parmi les entreprises de notre portefeuille
(+1 246 salariés vs 2023)

91 % des salariés ont des contrats permanents
(Stable par rapport à 2023)

GOVERNANCE



66 % des Conseils d'Administration comptent au moins une femme parmi leurs membres

53 % des entreprises ont des discussions ESG au niveau des organes de gouvernance
(+7 pts vs 2023)

CERTIFICATIONS ET LABELS



9 entreprises labellisées French Tech (FT120, Next40, 2030, Health20)

30 entreprises ont reçu un label ESG (B Corp, Ecovadis, ou équivalent), ou en cours d'obtention d'un label ESG

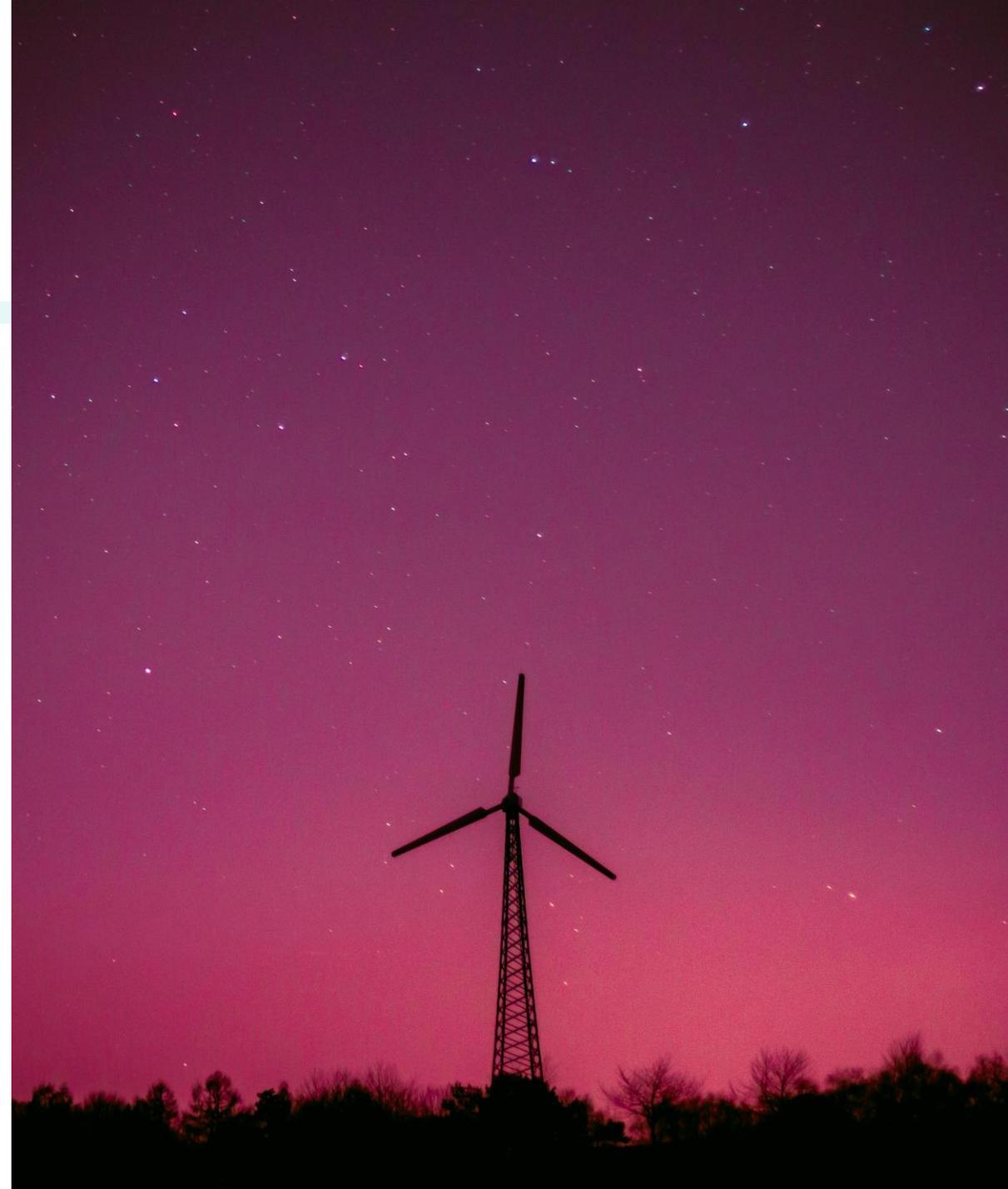
(1) 89 % des entreprises du portefeuille ont répondu à l'enquête ESG

ANNEXES

1. Déclaration PAI fonds par fonds
2. Table de concordance

Images du rapport : Pexels – Pixabay

Note : les fonds en liquidation ne sont pas intégrés



Annexe 1 – Déclaration PAI fonds par fonds

Private Equity

AIRFI

Classification SFDR	Nombre de sociétés du fonds	Nombre de répondants
Article 8	1	1
Taux de réponse au questionnaire	Intégration de l'ESG dans la période de pré-investissement : due-diligence à impact	Intégration de l'ESG dans la période d'investissement : reporting ESG
100%	NA	100%

Nom	Explication	Valeur 2024	Valeur 2023	Périmètre (%)	Périmètre pondéré (%)
EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE					
PAI 1 Emissions de GES de niveau 1, 2 et 3	Emissions GES de Scope 1 (tCO2)	7,84	Non mesuré	100	100
	Emissions GES de Scope 2 (tCO2)	2,03	Non mesuré	100	100
	Emissions GES de Scope 3 (tCO2)	125,44	Non mesuré	100	100
	Emissions GES totales (tCO2)	135,31	Non mesuré	100	100
PAI 2 Empreinte carbone	Empreinte carbone (tCO2/M€ investi)	43,51	Non mesuré	100	100
PAI 3 Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tCO2/M€ CA)	297,38	Non mesuré	100	100
PAI 4 Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des montants investis dans des entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles (%)	0	0	100	100
ENERGIE					
PAI 5 Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie. (%)	100	100	100	100
PAI 6 Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique. (GWh/M€ CA)	0	Non mesuré	100	100
BIODIVERSITE					
PAI 7 Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones. (%)	0	0	100	100

AIRFI

EAU						
PAI 8	Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (t/M€ investi)	0	0	100	100
DECHETS						
PAI 9	Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux ou radioactif produits par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée. (t/M€ investi)	0,12	0	100	100
QUESTIONS SOCIALES ET DE PERSONNEL						
PAI 10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. (%)	0	0	100	100
PAI 11	Absence de processus et de mécanisme de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique du contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations. (%)	100	100	100	100
PAI 12	Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ecart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements. (%)	16,68	0	100	100
PAI 13	Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres. (%)	66,67	80	100	100
PAI 14	Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (%).	0	0	100	100
PAI ADDITIONNELS						
PAI 2 Tab 3	Taux d'accidents	Nombre de jours perdu à cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	0	Non mesuré	100	100
PAI 7 Tab 3	Cas de discrimination	Nombre de cas de discrimination relevés	0	Non mesuré	100	100
		Nombre de cas de discrimination ayant mené à une sanction	0	Non mesuré	100	100

Demeter 2

Classification SFDR	Nombre de sociétés du fonds	Nombre de répondants
Article 8	5	4
Taux de réponse au questionnaire	Intégration de l'ESG dans la période de pré-investissement : due-diligence à impact	Intégration de l'ESG dans la période d'investissement : reporting ESG
80%	NA	100%

Nom	Explication	Valeur 2024	Valeur 2023	Périmètre (%)	Périmètre pondéré (%)
EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE					
PAI 1 Emissions de GES de niveau 1, 2 et 3	Emissions GES de Scope 1 (tCO2)	161,59	Non mesuré	50	79,24
	Emissions GES de Scope 2 (tCO2)	210,39	Non mesuré	50	79,24
	Emissions GES de Scope 3 (tCO2)	430,32	Non mesuré	33,33	51,37
	Emissions GES totales (tCO2)	604,22	38 852	50	79,24
PAI 2 Empreinte carbone	Empreinte carbone (tCO2/M€ investi)	29,67	1178,4	50	79,24
PAI 3 Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tCO2/M€ CA)	76 626	Non mesuré	50	79,24
PAI 4 Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des montants investis dans des entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles (%)	0	0	100	100
ENERGIE					
PAI 5 Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie. (%)	64,77	100	66,67	79,24
PAI 6 Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique. (GWh/M€ CA)	0	0,04	66,67	79,24
BIODIVERSITE					
PAI 7 Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones. (%)	3,81	0	66,67	79,24

Demeter 2

EAU						
PAI 8	Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (t/M€ investi)	0	575	66,67	79,24
DECHETS						
PAI 9	Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux ou radioactif produits par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée. (t/M€ investi)	0,17	0	66,67	79,24
QUESTIONS SOCIALES ET DE PERSONNEL						
PAI 10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. (%)	0	0	66,67	79,24
PAI 11	Absence de processus et de mécanisme de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique du contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations. (%)	100	100	66,67	79,24
PAI 12	Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ecart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements. (%)	24,55	Non mesuré	66,67	79,24
PAI 13	Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres. (%)	86,77	77	66,67	79,24
PAI 14	Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (%).	0	0	66,67	79,24
PAI ADDITIONNELS						
PAI 2 Tab 3	Taux d'accidents	Nombre de jours perdu à cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	0,57	Non mesuré	66,67	79,24
PAI 7 Tab 3	Cas de discrimination	Nombre de cas de discrimination relevés	0	Non mesuré	66,67	79,24
		Nombre de cas de discrimination ayant mené à une sanction	0	Non mesuré	66,67	79,24

FEM

Classification SFDR	Nombre de sociétés du fonds	Nombre de répondants
Article 8	5	4
Taux de réponse au questionnaire	Intégration de l'ESG dans la période de pré-investissement : due-diligence à impact	Intégration de l'ESG dans la période d'investissement : reporting ESG
80%	NA	100%

Nom	Explication	Valeur 2024	Valeur 2023	Périmètre (%)	Périmètre pondéré (%)
<i>EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE</i>					
PAI 1 Emissions de GES de niveau 1, 2 et 3	Emissions GES de Scope 1 (tCO2)	51,13	Non mesuré	60	79,64
	Emissions GES de Scope 2 (tCO2)	2,9	Non mesuré	60	79,64
	Emissions GES de Scope 3 (tCO2)	174,56	Non mesuré	40	75,89
	Emissions GES totales (tCO2)	228,61	Non mesuré	60	79,64
PAI 2 Empreinte carbone	Empreinte carbone (tCO2/M€ investi)	18,71	Non mesuré	60	79,64
PAI 3 Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tCO2/M€ CA)	157,24	Non mesuré	60	79,64
PAI 4 Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des montants investis dans des entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles (%)	0	0	80	90,89
<i>ENERGIE</i>					
PAI 5 Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie. (%)	89,77	100	80	90,89
PAI 6 Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique. (GWh/M€ CA)	0,03	0,02	80	90,89
<i>BIODIVERSITE</i>					
PAI 7 Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones. (%)	0	0	80	90,89

FEM

EAU						
PAI 8	Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (t/M€ investi)	0	0	80	90,89
DECHETS						
PAI 9	Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux ou radioactif produits par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée. (t/M€ investi)	0,2	0	80	90,89
QUESTIONS SOCIALES ET DE PERSONNEL						
PAI 10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. (%)	0	0	80	90,89
PAI 11	Absence de processus et de mécanisme de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique du contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations. (%)	95,88	100	80	90,89
PAI 12	Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ecart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements. (%)	18,74	0%	60	77,59
PAI 13	Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres. (%)	82,77	87	60	87,14
PAI 14	Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (%).	0	0	80	90,89
PAI ADDITIONNELS						
PAI 2 Tab 3	Taux d'accidents	Nombre de jours perdu à cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	12,42	Non mesuré	80	90,89
PAI 7 Tab 3	Cas de discrimination	Nombre de cas de discrimination relevés	0	Non mesuré	80	90,89
		Nombre de cas de discrimination ayant mené à une sanction	0	Non mesuré	80	90,89

Paris Fonds Vert

Classification SFDR	Nombre de sociétés du fonds	Nombre de répondants
Article 8	12	12
Taux de réponse au questionnaire	Intégration de l'ESG dans la période de pré-investissement : due-diligence à impact	Intégration de l'ESG dans la période d'investissement : reporting ESG
100%	100%	100%

Nom	Explication	Valeur 2024	Valeur 2023	Périmètre (%)	Périmètre pondéré (%)
EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE					
PAI 1 Emissions de GES de niveau 1, 2 et 3	Emissions GES de Scope 1 (tCO2)	278,05	Non mesuré	58,33	52,78
	Emissions GES de Scope 2 (tCO2)	11,31	Non mesuré	50	45,71
	Emissions GES de Scope 3 (tCO2)	29 564,22	Non mesuré	50	45,71
	Emissions GES totales (tCO2)	29 853,99	31 839	58,33	52,78
PAI 2 Empreinte carbone	Empreinte carbone (tCO2/M€ investi)	29,67	Non mesuré	58,33	52,78
PAI 3 Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tCO2/M€ CA)	149,68	295,6	58,33	52,78
PAI 4 Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des montants investis dans des entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles (%)	0	0	100	100
ENERGIE					
PAI 5 Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie. (%)	35,07	6	83,33	78,57
PAI 6 Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique. (GWh/M€ CA)	0,36	0,02	83,33	78,57
BIODIVERSITE					
PAI 7 Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones. (%)	8,98	0	100	100

Paris Fonds Vert

EAU

PAI 8	Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (t/M€ investi)	0	0	91,67	89,06
--------------	-------------------	---	---	---	-------	-------

DECHETS

PAI 9	Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux ou radioactif produits par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée. (t/M€ investi)	0,03	0	91,67	89,06
--------------	--	---	------	---	-------	-------

QUESTIONS SOCIALES ET DE PERSONNEL

PAI 10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. (%)	0	0	100	100
---------------	--	--	---	---	-----	-----

PAI 11	Absence de processus et de mécanisme de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique du contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations. (%)	82,11	100	100	100
---------------	--	--	-------	-----	-----	-----

PAI 12	Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ecart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements. (%)	15,37	5	91,67	89,06
---------------	--	--	-------	---	-------	-------

PAI 13	Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres. (%)	90,26	82	100	100
---------------	---	---	-------	----	-----	-----

PAI 14	Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (%).	0	0	100	100
---------------	--------------------------------------	---	---	---	-----	-----

PAI ADDITIONNELS

PAI 2 Tab 3	Taux d'accidents	Nombre de jours perdu à cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	1189,2	Non mesuré	91,67	89,06
--------------------	------------------	--	--------	------------	-------	-------

PAI 7 Tab 3	Cas de discrimination	Nombre de cas de discrimination relevés	0,1	Non mesuré	100	100
		Nombre de cas de discrimination ayant mené à une sanction	0	Non mesuré	100	100

Infrastructures

Demeter 4 Infra

Classification SFDR	Nombre de sociétés du fonds	Nombre de répondants
Article 8	1	1
Taux de réponse au questionnaire	Intégration de l'ESG dans la période de pré-investissement : due-diligence à impact	Intégration de l'ESG dans la période d'investissement : reporting ESG
100%	NA	100%

Nom	Explication	Valeur 2024	Valeur 2023	Périmètre (%)	Périmètre pondéré (%)
EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE					
PAI 1 Emissions de GES de niveau 1, 2 et 3	Emissions GES de Scope 1 (tCO2)	0	Non mesuré	100	100
	Emissions GES de Scope 2 (tCO2)	0	Non mesuré	100	100
	Emissions GES de Scope 3 (tCO2)	0	Non mesuré	100	100
	Emissions GES totales (tCO2)	0	Non mesuré	100	100
PAI 2 Empreinte carbone	Empreinte carbone (tCO2/M€ investi)	0	Non mesuré	100	100
PAI 3 Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tCO2/M€ CA)	0	Non mesuré	100	100
PAI 4 Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des montants investis dans des entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles (%)	0	0	100	100
ENERGIE					
PAI 5 Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie. (%)	0	0	100	100
PAI 6 Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique. (GWh/M€ CA)	0,1	Non mesuré	100	100
BIODIVERSITE					
PAI 7 Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones. (%)	0	0	100	100

Demeter 4 Infra

EAU						
PAI 8	Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (t/M€ investi)	0	0	100	100
DECHETS						
PAI 9	Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux ou radioactif produits par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée. (t/M€ investi)	0,01	0	100	100
QUESTIONS SOCIALES ET DE PERSONNEL						
PAI 10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. (%)	0	0	100	100
PAI 11	Absence de processus et de mécanisme de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique du contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations. (%)	100	100	100	100
PAI 12	Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ecart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements. (%)	0	0	100	100
PAI 13	Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres. (%)	100	64	100	100
PAI 14	Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (%).	0	0	100	100
PAI ADDITIONNELS						
PAI 2 Tab 3	Taux d'accidents	Nombre de jours perdu à cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	0	Non mesuré	100	100
PAI 7 Tab 3	Cas de discrimination	Nombre de cas de discrimination relevés	0	Non mesuré	100	100
		Nombre de cas de discrimination ayant mené à une sanction	0	Non mesuré	100	100

Classification SFDR	Nombre de sociétés du fonds	Nombre de répondants
Article 8	14	14
Taux de réponse au questionnaire	Intégration de l'ESG dans la période de pré-investissement : due-diligence à impact	Intégration de l'ESG dans la période d'investissement : reporting ESG
100%	100%	100%

Nom	Explication	Valeur 2024	Valeur 2023	Périmètre (%)	Périmètre pondéré (%)
EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE					
PAI 1 Emissions de GES de niveau 1, 2 et 3	Emissions GES de Scope 1 (tCO2)	57,81	Non mesuré	20	23,4
	Emissions GES de Scope 2 (tCO2)	11,72	Non mesuré	20	23,4
	Emissions GES de Scope 3 (tCO2)	5 498,36	Non mesuré	20	23,4
	Emissions GES totales (tCO2)	5 812,03	8 210	26,67	26,85
PAI 2 Empreinte carbone	Empreinte carbone (tCO2/M€ investi)	165,1	214	26,67	26,85
PAI 3 Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tCO2/M€ CA)	7372,57	41 911	26,67	26,85
PAI 4 Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des montants investis dans des entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles (%)	0	0	93,33	99,4
ENERGIE					
PAI 5 Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie. (%)	23,02	39	66,67	64,84
PAI 6 Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique. (GWh/M€ CA)	1,79	Non mesuré	60	54,62
BIODIVERSITE					
PAI 7 Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones. (%)	0	0	93,33	99,4

EAU

PAI 8	Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (t/M€ investi)	0	0	86,67	97,28
--------------	-------------------	---	---	---	-------	-------

DECHETS

PAI 9	Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux ou radioactif produits par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée. (t/M€ investi)	0,07	0	93,33	99,4
--------------	--	---	------	---	-------	------

QUESTIONS SOCIALES ET DE PERSONNEL

PAI 10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. (%)	0	0	93,33	99,4
---------------	--	--	---	---	-------	------

PAI 11	Absence de processus et de mécanisme de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique du contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations. (%)	67,73	66	86,67	79,72
---------------	--	--	-------	----	-------	-------

PAI 12	Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ecart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements. (%)	5,57	43	86,67	79,72
---------------	--	--	------	----	-------	-------

PAI 13	Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres. (%)	57,79	82	93,33	99,4
---------------	---	---	-------	----	-------	------

PAI 14	Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (%).	0	0	93,33	99,4
---------------	--------------------------------------	---	---	---	-------	------

PAI ADDITIONNELS

PAI 2 Tab 3	Taux d'accidents	Nombre de jours perdu à cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	676,58	Non mesuré	100	100
--------------------	------------------	--	--------	------------	-----	-----

PAI 7 Tab 3	Cas de discrimination	Nombre de cas de discrimination relevés	0,04	Non mesuré	100	100
		Nombre de cas de discrimination ayant mené à une sanction	0	Non mesuré	100	100

Climate Infrastructure Fund

Classification SFDR	Nombre de sociétés du fonds	Nombre de répondants
Article 9	6	6
Taux de réponse au questionnaire	Intégration de l'ESG dans la période de pré-investissement : due-diligence à impact	Intégration de l'ESG dans la période d'investissement : reporting ESG
100%	100%	100%

Nom	Explication	Valeur 2024	Valeur 2023	Périmètre (%)	Périmètre pondéré (%)
EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE					
PAI 1 Emissions de GES de niveau 1, 2 et 3	Emissions GES de Scope 1 (tCO2)	187,96	Non mesuré	42,86	72,03
	Emissions GES de Scope 2 (tCO2)	81,85	Non mesuré	57,14	75,25
	Emissions GES de Scope 3 (tCO2)	19 334,95	Non mesuré	42,86	40,39
	Emissions GES totales (tCO2)	20 721,19	404	100	100
PAI 2 Empreinte carbone	Empreinte carbone (tCO2/M€ investi)	416,42	48	100	100
PAI 3 Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tCO2/M€ CA)	112,4	222	100	100
PAI 4 Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des montants investis dans des entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles (%)	0	0	100	100
ENERGIE					
PAI 5 Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie. (%)	20,31	6,6	85,71	80,78
PAI 6 Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique. (GWh/M€ CA)	0,42	6,6	85,71	80,78
BIODIVERSITE					
PAI 7 Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones. (%)	0	0	100	100

Climate Infrastructure Fund

EAU

PAI 8	Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (t/M€ investi)	0,19	0	85,71	64,84
--------------	-------------------	---	------	---	-------	-------

DECHETS

PAI 9	Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux ou radioactif produits par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée. (t/M€ investi)	0	0	100	100
--------------	--	---	---	---	-----	-----

QUESTIONS SOCIALES ET DE PERSONNEL

PAI 10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. (%)	0	0	100	100
---------------	--	--	---	---	-----	-----

PAI 11	Absence de processus et de mécanisme de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique du contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations. (%)	64,84	100	100	100
---------------	--	--	-------	-----	-----	-----

PAI 12	Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ecart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements. (%)	17,62	25	100	100
---------------	--	--	-------	----	-----	-----

PAI 13	Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres. (%)	90,81	81	100	100
---------------	---	---	-------	----	-----	-----

PAI 14	Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (%).	0	0	100	100
---------------	--------------------------------------	---	---	---	-----	-----

PAI ADDITIONNELS

PAI 2 Tab 3	Taux d'accidents	Nombre de jours perdu à cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	140,02	Non mesuré	100	100
--------------------	------------------	--	--------	------------	-----	-----

PAI 7 Tab 3	Cas de discrimination	Nombre de cas de discrimination relevés	0,19	Non mesuré	100	100
		Nombre de cas de discrimination ayant mené à une sanction	0	Non mesuré	100	100

Venture Capital

Agrinnovation

Classification SFDR	Nombre de sociétés du fonds	Nombre de répondants
Article 8	14	12
Taux de réponse au questionnaire	Intégration de l'ESG dans la période de pré-investissement : due-diligence à impact	Intégration de l'ESG dans la période d'investissement : reporting ESG
83%	100%	100%

Nom	Explication	Valeur 2024	Valeur 2023	Périmètre (%)	Périmètre pondéré (%)
EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE					
PAI 1 Emissions de GES de niveau 1, 2 et 3	Emissions GES de Scope 1 (tCO2)	4,56	Non mesuré	7,69	11,91
	Emissions GES de Scope 2 (tCO2)	6,36	Non mesuré	7,69	11,91
	Emissions GES de Scope 3 (tCO2)	1 395,72	Non mesuré	7,69	11,91
	Emissions GES totales (tCO2)	1 406,64	286	7,69	11,91
PAI 2 Empreinte carbone	Empreinte carbone (tCO2/M€ investi)	264,25	Non mesuré	7,69	11,91
PAI 3 Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tCO2/M€ CA)	1272,82	9,2	7,69	11,91
PAI 4 Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des montants investis dans des entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles (%)	0	0	84,62	90,37
ENERGIE					
PAI 5 Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie. (%)	61,78	85	69,23	79,96
PAI 6 Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique. (GWh/M€ CA)	0,49	0,112	61,54	66,57
BIODIVERSITE					
PAI 7 Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones. (%)	8,48	0	84,62	90,37

Agrinnovation

EAU

PAI 8	Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (t/M€ investi)	0	0	53,85	64,97
--------------	-------------------	---	---	---	-------	-------

DECHETS

PAI 9	Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux ou radioactif produits par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée. (t/M€ investi)	0,01	0	69,23	80,29
--------------	--	---	------	---	-------	-------

QUESTIONS SOCIALES ET DE PERSONNEL

PAI 10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. (%)	0	13	76,92	80,53
---------------	--	--	---	----	-------	-------

PAI 11	Absence de processus et de mécanisme de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique du contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations. (%)	75,7	100	76,92	80,53
---------------	--	--	------	-----	-------	-------

PAI 12	Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ecart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements. (%)	13,2	0	69,23	79,96
---------------	--	--	------	---	-------	-------

PAI 13	Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres. (%)	83,92	87	69,23	67,14
---------------	---	---	-------	----	-------	-------

PAI 14	Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (%).	0	0	76,92	76,99
---------------	--------------------------------------	---	---	---	-------	-------

PAI ADDITIONNELS

PAI 2 Tab 3	Taux d'accidents	Nombre de jours perdu à cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	6,23	Non mesuré	69,23	67,14
--------------------	------------------	--	------	------------	-------	-------

PAI 7 Tab 3	Cas de discrimination	Nombre de cas de discrimination relevés	0	Non mesuré	69,23	67,14
		Nombre de cas de discrimination ayant mené à une sanction	0	Non mesuré	61,54	52,36

Demeter 3 Amorçage

Classification SFDR	Nombre de sociétés du fonds	Nombre de répondants
Article 8	5	3
Taux de réponse au questionnaire	Intégration de l'ESG dans la période de pré-investissement : due-diligence à impact	Intégration de l'ESG dans la période d'investissement : reporting ESG
60%	NA	100%

Nom	Explication	Valeur 2024	Valeur 2023	Périmètre (%)	Périmètre pondéré (%)
EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE					
PAI 1 Emissions de GES de niveau 1, 2 et 3	Emissions GES de Scope 1 (tCO2)	0	Non mesuré	16,67	54,55
	Emissions GES de Scope 2 (tCO2)	10,83	Non mesuré	16,67	54,55
	Emissions GES de Scope 3 (tCO2)	20,68	Non mesuré	16,67	54,55
	Emissions GES totales (tCO2)	31,51	973	16,67	54,55
PAI 2 Empreinte carbone	Empreinte carbone (tCO2/M€ investi)	2,93	Non mesuré	16,67	54,55
PAI 3 Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tCO2/M€ CA)	713,04	59,88	16,67	54,55
PAI 4 Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des montants investis dans des entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles (%)	0	0	83,33	99,72
ENERGIE					
PAI 5 Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie. (%)	72,54	55	50	80,28
PAI 6 Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique. (GWh/M€ CA)	3 089	Non mesuré	50	80,28
BIODIVERSITE					
PAI 7 Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones. (%)	0	50	50	80,28

Demeter 3 Amorçage

EAU						
PAI 8	Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (t/M€ investi)	50,27	0	50	80,28
DECHETS						
PAI 9	Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux ou radioactif produits par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée. (t/M€ investi)	0,32	0	50	80,28
QUESTIONS SOCIALES ET DE PERSONNEL						
PAI 10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. (%)	0	0	50	80,28
PAI 11	Absence de processus et de mécanisme de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique du contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations. (%)	99,58	100	50	80,28
PAI 12	Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ecart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements. (%)	12,63	17	50	80,28
PAI 13	Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres. (%)	87,68	87	50	80,28
PAI 14	Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (%).	0	0	50	80,28
PAI ADDITIONNELS						
PAI 2 Tab 3	Taux d'accidents	Nombre de jours perdu à cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	110,59	Non mesuré	50	80,28
PAI 7 Tab 3	Cas de discrimination	Nombre de cas de discrimination relevés	0	Non mesuré	50	80,28
		Nombre de cas de discrimination ayant mené à une sanction	0	Non mesuré	50	80,28

Demeter 6 Amorçage

Classification SFDR	Nombre de sociétés du fonds	Nombre de répondants
Article 8	10	6
Taux de réponse au questionnaire	Intégration de l'ESG dans la période de pré-investissement : due-diligence à impact	Intégration de l'ESG dans la période d'investissement : reporting ESG
60%	NA	100%

Nom	Explication	Valeur 2024	Valeur 2023	Périmètre (%)	Périmètre pondéré (%)
EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE					
PAI 1 Emissions de GES de niveau 1, 2 et 3	Emissions GES de Scope 1 (tCO2)	0	Non mesuré	20	38,95
	Emissions GES de Scope 2 (tCO2)	5,66	Non mesuré	10	19,5
	Emissions GES de Scope 3 (tCO2)	142,35	Non mesuré	20	38,95
	Emissions GES totales (tCO2)	148,01	59	20	38,95
PAI 2 Empreinte carbone	Empreinte carbone (tCO2/M€ investi)	10,35	2,5	20	38,95
PAI 3 Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tCO2/M€ CA)	5200,6	Non mesuré	10	19,5
PAI 4 Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des montants investis dans des entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles (%)	0	Non mesuré	100	100
ENERGIE					
PAI 5 Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie. (%)	55,43	97	40	28,28
PAI 6 Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique. (GWh/M€ CA)	0	Non mesuré	30	26,42
BIODIVERSITE					
PAI 7 Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones. (%)	3,59	9	60	51,78

Demeter 6 Amorçage

EAU						
PAI 8	Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (t/M€ investi)	0	0	40	43,18
DECHETS						
PAI 9	Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux ou radioactif produits par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée. (t/M€ investi)	0	0	50	47,72
QUESTIONS SOCIALES ET DE PERSONNEL						
PAI 10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. (%)	0	0	60	51,78
PAI 11	Absence de processus et de mécanisme de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique du contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations. (%)	24,78	100	60	51,78
PAI 12	Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ecart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements. (%)	11,43	Non mesuré	60	51,78
PAI 13	Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres. (%)	72,23	86	50	32,34
PAI 14	Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (%).	0	0	50	47,72
PAI ADDITIONNELS						
PAI 2 Tab 3	Taux d'accidents	Nombre de jours perdu à cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	0	Non mesuré	60	51,78
PAI 7 Tab 3	Cas de discrimination	Nombre de cas de discrimination relevés	0	Non mesuré	50	32,34
		Nombre de cas de discrimination ayant mené à une sanction	0	Non mesuré	50	32,34

Emertec 5

Classification SFDR	Nombre de sociétés du fonds	Nombre de répondants
Article 8	7	6
Taux de réponse au questionnaire	Intégration de l'ESG dans la période de pré-investissement : due-diligence à impact	Intégration de l'ESG dans la période d'investissement : reporting ESG
87%	NA	100%

Nom	Explication	Valeur 2024	Valeur 2023	Périmètre (%)	Périmètre pondéré (%)
EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE					
PAI 1 Emissions de GES de niveau 1, 2 et 3	Emissions GES de Scope 1 (tCO2)	32,51	Non mesuré	37,5	30,32
	Emissions GES de Scope 2 (tCO2)	0,49	Non mesuré	25	20,61
	Emissions GES de Scope 3 (tCO2)	173,34	Non mesuré	25	20,61
	Emissions GES totales (tCO2)	206,34	26	37,5	30,32
PAI 2 Empreinte carbone	Empreinte carbone (tCO2/M€ investi)	23,34	Non mesuré	37,5	30,32
PAI 3 Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tCO2/M€ CA)	217,02	1,01	25	15,89
PAI 4 Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des montants investis dans des entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles (%)	0	0	87,5	78,9
ENERGIE					
PAI 5 Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie. (%)	62,17	68	62,5	35,51
PAI 6 Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique. (GWh/M€ CA)	6,4	0,021	50	21,08
BIODIVERSITE					
PAI 7 Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones. (%)	0	0	87,5	78,9

Emertec 5

EAU						
PAI 8	Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (t/M€ investi)	0	0	62,5	35,51
DECHETS						
PAI 9	Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux ou radioactif produits par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée. (t/M€ investi)	0,08	0	62,5	35,51
QUESTIONS SOCIALES ET DE PERSONNEL						
PAI 10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. (%)	0	0	87,5	78,9
PAI 11	Absence de processus et de mécanisme de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique du contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations. (%)	99,71	100	87,5	78,9
PAI 12	Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ecart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements. (%)	28,18	Non mesuré	75	43,88
PAI 13	Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres. (%)	87,34	78	87,5	78,9
PAI 14	Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (%).	0	0	87,5	78,9
PAI ADDITIONNELS						
PAI 2 Tab 3	Taux d'accidents	Nombre de jours perdu à cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	3,33	Non mesuré	87,5	78,9
PAI 7 Tab 3	Cas de discrimination	Nombre de cas de discrimination relevés	0	Non mesuré	87,5	78,9
		Nombre de cas de discrimination ayant mené à une sanction	0	Non mesuré	87,5	78,9

Circular Innovation Fund

Classification SFDR	Nombre de sociétés du fonds	Nombre de répondants
Article 9	7	7
Taux de réponse au questionnaire	Intégration de l'ESG dans la période de pré-investissement : due-diligence à impact	Intégration de l'ESG dans la période d'investissement : reporting ESG
100%	100%	100%

Nom	Explication	Valeur 2024	Valeur 2023	Périmètre (%)	Périmètre pondéré (%)
EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE					
PAI 1 Emissions de GES de niveau 1, 2 et 3	Emissions GES de Scope 1 (tCO2)	26,38	Non mesuré	85,71	79,31
	Emissions GES de Scope 2 (tCO2)	33,33	Non mesuré	42,86	43,01
	Emissions GES de Scope 3 (tCO2)	11,97	Non mesuré	28,57	27,2
	Emissions GES totales (tCO2)	71,69	1,37	85,71	79,31
PAI 2 Empreinte carbone	Empreinte carbone (tCO2/M€ investi)	4,49	0,32	85,71	79,31
PAI 3 Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tCO2/M€ CA)	95,68	Non mesuré	71,43	68,66
PAI 4 Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des montants investis dans des entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles (%)	0	0	100	100
ENERGIE					
PAI 5 Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie. (%)	37,61	24	85,71	85,52
PAI 6 Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique. (GWh/M€ CA)	0,15	0,36	71,43	68,97
BIODIVERSITE					
PAI 7 Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones. (%)	0	0	100	100

Circular Innovation Fund

EAU

PAI 8	Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (t/M€ investi)	35,93	0	71,43	68,97
--------------	-------------------	---	-------	---	-------	-------

DECHETS

PAI 9	Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux ou radioactif produits par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée. (t/M€ investi)	0,04	0	85,71	85,52
--------------	--	---	------	---	-------	-------

QUESTIONS SOCIALES ET DE PERSONNEL

PAI 10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. (%)	0	0	100	100
---------------	--	--	---	---	-----	-----

PAI 11	Absence de processus et de mécanisme de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique du contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations. (%)	62,28	100	100	100
---------------	--	--	-------	-----	-----	-----

PAI 12	Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ecart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements. (%)	17,4	Non mesuré	57,14	54,19
---------------	--	--	------	------------	-------	-------

PAI 13	Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres. (%)	64,42	63	71,43	68,97
---------------	---	---	-------	----	-------	-------

PAI 14	Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (%).	0	0	100	100
---------------	--------------------------------------	---	---	---	-----	-----

PAI ADDITIONNELS

PAI 2 Tab 3	Taux d'accidents	Nombre de jours perdu à cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	2,36	Non mesuré	85,71	85,52
--------------------	------------------	--	------	------------	-------	-------

PAI 7 Tab 3	Cas de discrimination	Nombre de cas de discrimination relevés	0	Non mesuré	85,71	85,52
		Nombre de cas de discrimination ayant mené à une sanction	0	Non mesuré	85,71	85,52

Classification SFDR	Nombre de sociétés du fonds	Nombre de répondants
Article 9	12	12
Taux de réponse au questionnaire	Intégration de l'ESG dans la période de pré-investissement : due-diligence à impact	Intégration de l'ESG dans la période d'investissement : reporting ESG
100%	100%	100%

Nom	Explication	Valeur 2024	Valeur 2023	Périmètre (%)	Périmètre pondéré (%)
EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE					
PAI 1 Emissions de GES de niveau 1, 2 et 3	Emissions GES de Scope 1 (tCO2)	0,98	Non mesuré	25	21,99
	Emissions GES de Scope 2 (tCO2)	0	Non mesuré	16,67	13,97
	Emissions GES de Scope 3 (tCO2)		Non mesuré	0	0
	Emissions GES totales (tCO2)	0,98	10	25	21,99
PAI 2 Empreinte carbone	Empreinte carbone (tCO2/M€ investi)	0,36	Non mesuré	25	21,99
PAI 3 Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tCO2/M€ CA)	0,07	1,5	25	21,99
PAI 4 Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des montants investis dans des entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles (%)	0	0	100	100
ENERGIE					
PAI 5 Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie. (%)	38,25	Non mesuré	91,67	90,38
PAI 6 Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique. (GWh/M€ CA)	111,24	0,08	83,33	77,14
BIODIVERSITE					
PAI 7 Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones. (%)	0	0	100	100

FAIM

EAU

PAI 8	Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (t/M€ investi)	7,91	0	75	69,12
--------------	-------------------	---	------	---	----	-------

DECHETS

PAI 9	Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux ou radioactif produits par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée. (t/M€ investi)	0,01	0	91,67	97,19
--------------	--	---	------	---	-------	-------

QUESTIONS SOCIALES ET DE PERSONNEL

PAI 10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. (%)	0	0	100	100
---------------	--	--	---	---	-----	-----

PAI 11	Absence de processus et de mécanisme de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique du contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations. (%)	86,72	100	100	100
---------------	--	--	-------	-----	-----	-----

PAI 12	Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ecart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements. (%)	-22,29	33	50	50,28
---------------	--	--	--------	----	----	-------

PAI 13	Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres. (%)	76,74	66	100	100
---------------	---	---	-------	----	-----	-----

PAI 14	Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (%).	0	0	100	100
---------------	--------------------------------------	---	---	---	-----	-----

PAI ADDITIONNELS

PAI 2 Tab 3	Taux d'accidents	Nombre de jours perdu à cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	5,63	Non mesuré	100	100
--------------------	------------------	--	------	------------	-----	-----

PAI 7 Tab 3	Cas de discrimination	Nombre de cas de discrimination relevés	0	Non mesuré	100	100
		Nombre de cas de discrimination ayant mené à une sanction	0	Non mesuré	100	100

Vitrev Innovation

Classification SFDR	Nombre de sociétés du fonds	Nombre de répondants
Article 9	12	12
Taux de réponse au questionnaire	Intégration de l'ESG dans la période de pré-investissement : due-diligence à impact	Intégration de l'ESG dans la période d'investissement : reporting ESG
100%	100%	100%

Nom	Explication	Valeur 2024	Valeur 2023	Périmètre (%)	Périmètre pondéré (%)
EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE					
PAI 1 Emissions de GES de niveau 1, 2 et 3	Emissions GES de Scope 1 (tCO2)	17,23	Non mesuré	33,33	43,7
	Emissions GES de Scope 2 (tCO2)	4,68	Non mesuré	25	38,0
	Emissions GES de Scope 3 (tCO2)	370,15	Non mesuré	25	38,0
	Emissions GES totales (tCO2)	392,05	1470	33,33	43,7
PAI 2 Empreinte carbone	Empreinte carbone (tCO2/M€ investi)	34,07	Non mesuré	33,33	43,7
PAI 3 Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tCO2/M€ CA)	1686,15	82	33,33	43,7
PAI 4 Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des montants investis dans des entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles (%)	0	0	100	100
ENERGIE					
PAI 5 Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie. (%)	81,58	74	66,67	61,23
PAI 6 Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique. (GWh/M€ CA)	2,28	0,042	66,67	61,23
BIODIVERSITE					
PAI 7 Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones. (%)	10,44	0	100	100

Vitrev Innovation

EAU

PAI 8	Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (t/M€ investi)	0,13	34	83,33	67,86
--------------	-------------------	---	------	----	-------	-------

DECHETS

PAI 9	Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux ou radioactif produits par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée. (t/M€ investi)	0,04	417	83,33	67,86
--------------	--	---	------	-----	-------	-------

QUESTIONS SOCIALES ET DE PERSONNEL

PAI 10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. (%)	0	0	100	100
---------------	--	--	---	---	-----	-----

PAI 11	Absence de processus et de mécanisme de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique du contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations. (%)	89,56	91	100	100
---------------	--	--	-------	----	-----	-----

PAI 12	Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ecart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements. (%)	15,71	27	83,33	86,13
---------------	--	--	-------	----	-------	-------

PAI 13	Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres. (%)	84,23	78	100	100
---------------	---	---	-------	----	-----	-----

PAI 14	Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (%).	0	0	100	100
---------------	--------------------------------------	---	---	---	-----	-----

PAI ADDITIONNELS

PAI 2 Tab 3	Taux d'accidents	Nombre de jours perdu à cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	48,81	Non mesuré	91,67	87,83
--------------------	------------------	--	-------	------------	-------	-------

PAI 7 Tab 3	Cas de discrimination	Nombre de cas de discrimination relevés	0	Non mesuré	91,67	87,83
		Nombre de cas de discrimination ayant mené à une sanction	0	Non mesuré	91,67	87,83

Annexe 2 – Table de concordance

Table de concordance (1/3)

Article 29-LEC		Pages
A. Démarche générale de l'entité sur la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance	Présentation résumée de la démarche générale de l'entité sur la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance, et notamment dans la politique et stratégie d'investissement	8
	Contenu, fréquence et moyens utilisés par l'entité pour informer les souscripteurs, affiliés, cotisants, allocataires ou clients sur les critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance pris en compte dans la politique et la stratégie d'investissement ;	11
	Adhésion de l'entité, ou de certains produits financiers, à une charte, un code, une initiative ou obtention d'un label sur la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance, ainsi qu'une description sommaire de ceux-ci, en cohérence avec le d) du 2 de l'article 4 du règlement mentionné ci-dessus.	9-10
B. Moyens internes déployés par l'entité	Description des ressources financières, humaines et techniques dédiées à la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la stratégie d'investissement en les rapportant aux encours totaux gérés ou détenus par l'entité. La description inclut tout ou partie des indicateurs suivants : part, en pourcentage, des équivalents temps plein correspondants ; part, en pourcentage, et montant, en euros, des budgets consacrés aux données environnementales, sociales et de qualité de gouvernance ; montant des investissements dans la recherche ; recours à des prestataires externes et fournisseurs de données ;	35-37
	Actions menées en vue d'un renforcement des capacités internes de l'entité. La description inclut tout ou partie des informations relatives aux formations, à la stratégie de communication, au développement de produits financiers et services associés à ces actions.	35-37
C. Démarche de prise en compte des critères E, S et G au niveau de la gouvernance de l'entité	Connaissances, compétences et expérience des instances de gouvernance, notamment des organes d'administration, de surveillance et de direction, en matière de prise de décision relatives à l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la politique et la stratégie d'investissement de l'entité et des entités que cette dernière contrôle le cas échéant. L'information peut notamment porter sur le niveau de supervision et le processus associé, la restitution des résultats, et les compétences ;	39-42
	Inclusion, conformément à l'article 5 du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019, dans les politiques de rémunération des informations sur la manière dont ces politiques sont adaptées à l'intégration des risques en matière de durabilité, comprenant des précisions sur les critères d'adossement de la politique de rémunération à des indicateurs de performance ;	43
	Intégration des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans le règlement interne du conseil d'administration ou de surveillance de l'entité.	46
D. Stratégie d'engagement auprès des émetteurs ou vis-à-vis des sociétés de gestion ainsi que sur sa mise en œuvre	Périmètre des entreprises concernées par la stratégie d'engagement ;	46
	Présentation de la politique de vote ;	46
	Bilan de la stratégie d'engagement mise en œuvre, qui peut notamment inclure la part des entreprises avec laquelle l'entité a initié un dialogue, les thématiques couvertes et les actions de suivi de cette stratégie ;	46
	Bilan de la politique de vote, en particulier relatif aux dépôts et votes en assemblée générale de résolutions sur les enjeux environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance ;	46
	Décisions prises en matière de stratégie d'investissement, notamment en matière de désengagement sectoriel.	49
E. Taxonomie européenne et combustible fossile	Part des encours concernant les activités en conformité avec les critères d'examen technique définis au sein des actes délégués relatifs aux articles 10 à 15 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088, conformément à l'acte délégué adopté en vertu de l'article 8 de ce règlement ;	27
	Part des encours dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles, au sens de l'acte délégué en vertu de l'article 4 de ce règlement.	49

Table de concordance (2/3)

Article 29-LEC		Pages
F. Stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris relatifs à l'atténuation des émissions de GES et stratégie bas carbone	Un objectif quantitatif à horizon 2030, revu tous les cinq ans jusqu'à horizon 2050. La révision de cet objectif doit s'effectuer au plus tard cinq ans avant son échéance. L'objectif comprend les émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes en valeur absolue ou valeur d'intensité par rapport à un scénario de référence et une année de référence. Il peut être exprimé par la mesure de l'augmentation de température implicite ou par le volume d'émissions de gaz à effet de serre ;	49
	Lorsque l'entité utilise une méthodologie interne, des éléments sur celle-ci pour évaluer l'alignement de la stratégie d'investissement avec l'Accord de Paris ou la stratégie nationale bas-carbone	50-51
	Une quantification des résultats à l'aide d'au moins un indicateur ;	50-51
	Pour les entités gérant des fonds indiciels, l'information sur l'utilisation des indices de référence " transition climatique " et " Accord de Paris " de l'Union définis par le règlement (UE) 2019/2089 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 ;	NA
	Le rôle et l'usage de l'évaluation dans la stratégie d'investissement, et notamment la complémentarité entre la méthodologie d'évaluation retenue et les autres indicateurs sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance utilisés plus largement dans la stratégie d'investissement ;	8
	Les changements intervenus au sein de la stratégie d'investissement en lien avec la stratégie d'alignement avec l'Accord de Paris, et notamment les politiques mises en place en vue d'une sortie progressive du charbon et des hydrocarbures non-conventionnels en précisant le calendrier de sortie retenu ainsi que la part des encours totaux gérés ou détenus par l'entité couverte par ces politiques ;	49
	Les éventuelles actions de suivi des résultats et des changements intervenus ;	49
	La fréquence de l'évaluation, les dates prévisionnelles de mise à jour et les facteurs d'évolution pertinents retenus.	49
G. Stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité	Une mesure du respect des objectifs figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992 ;	53-54
	Une analyse de la contribution à la réduction des principales pressions et impacts sur la biodiversité définis par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques ;	53-54
	La mention de l'appui sur un indicateur d'empreinte biodiversité et, le cas échéant, la manière dont cet indicateur permet de mesurer le respect des objectifs internationaux liés à la biodiversité.	52
H. Démarche de prise en compte des critères E, S et G dans la gestion des risques	Le processus d'identification, d'évaluation, de priorisation et de gestion des risques liés à la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance, la manière dont les risques sont intégrés au cadre conventionnel de gestion des risques de l'entité, et la manière dont ce processus répond aux recommandations des autorités européennes de surveillance du système européen de surveillance financière ;	8/40
	Une description des principaux risques en matière environnementale, sociale et de qualité de gouvernance pris en compte et analysés, qui comprend, pour chacun de ces risques : i) Une caractérisation de ces risques, notamment leur caractère actuel ou émergent, exogène ou endogène à l'entité, leur occurrence, leur intensité, et l'horizon de temps qui les caractérise ; ii) Une segmentation de ces risques selon la typologie suivante, ainsi qu'une analyse descriptive associée à chacun des principaux risques, notamment les facteurs de risque associés, tels que les politiques publiques, les comportements des marchés, ou les évolutions technologiques : -risques physiques, -risques de transition, -risques de contentieux ou de responsabilité liés aux facteurs environnementaux ; iii) Une indication des secteurs économiques et des zones géographiques concernés par ces risques, du caractère récurrent ou ponctuel des risques retenus, et de leur éventuelle pondération ; iv) Une explicitation des critères utilisés pour sélectionner les risques importants et du choix de leur éventuelle pondération ;	41

Table de concordance (3/3)

Article 29-LEC		Pages
	Une indication de la fréquence de la revue du cadre de gestion des risques ;	9
	Un plan d'action visant à réduire l'exposition de l'entité aux principaux risques en matière environnementale, sociale et de qualité de gouvernance pris en compte ;	9/40
	Une estimation quantitative de l'impact financier des principaux risques en matière environnementale, sociale et de qualité de gouvernance identifiés et de la proportion des actifs exposés, ainsi que l'horizon de temps associé à ces impacts, au niveau de l'entité et des actifs concernés, comprenant notamment l'impact sur la valorisation du portefeuille. Dans le cas où une déclaration d'ordre qualitatif est publiée, l'entité décrit les difficultés rencontrées et les mesures envisagées pour apprécier quantitativement l'impact financier de ces risques ;	41
	Une indication de l'évolution des choix méthodologiques et des résultats.	53-55
	La qualité des données utilisées :La mention de l'utilisation, dès que possible, de méthodologies fondées sur des données prospectives, et une indication, le cas échéant, de la pertinence de l'usage de méthodologies fondées sur des données historiques ;	54
	<p>Les risques liés au changement climatique :</p> <p>-pour les risques physiques et de transition, une utilisation de plusieurs scénarios, dont au moins un scénario à 1,5° C ou 2° C et au moins un scénario de transition tendanciel ou désordonné, prenant en compte les contributions nationales sur le climat des Parties à la Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique : si le scénario est public, en indiquant son nom ; en décrivant les principales caractéristiques des scénarios choisis lorsque les informations ne sont pas accessibles au public autrement, notamment concernant l'analyse descriptive mentionnée au b du 8°, la trajectoire de référence du scénario, l'ampleur et la nature des impacts sectoriels et macroscopiques, la compatibilité avec un objectif climatique donné et les principales hypothèses du scénario sur les technologies et les changements structurels de l'économie ; le cas échéant, en justifiant les raisons pour lesquelles l'entité utilise des scénarios individualisés ; et en expliquant la manière dont les scénarios utilisés sont adaptés aux capacités de modélisation liés à la gestion des risques financiers de l'entité ; -pour les risques physiques, une description de la manière dont l'entité envisage l'inclusion d'informations spécifiques à ses contreparties sur son exposition, sa sensibilité, son adaptation, et sa capacité d'adaptation sur la chaîne de valeur ;</p>	50-51
	<p>Les risques liés à la biodiversité :</p> <p>-une distinction claire entre les principaux risques émanant des impacts causés par la stratégie d'investissement et les principaux risques émanant des dépendances à la biodiversité des actifs et activités dans lesquels l'entité a investi. Pour chaque risque identifié, l'entité indique le périmètre de la chaîne de valeur retenue ;</p> <p>-une indication si le risque est lié spécifiquement au secteur d'activité ou à la zone géographique de l'actif sous-jacent.</p> <p>Pour les établissements de crédit et entreprises d'investissement mentionnés à l'article L. 511-4-3, les informations mentionnées aux b à f du 8° et au 8° bis s'appliquent à l'activité de gestion sous mandat, lorsque cela est possible.</p>	52
I. Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et 9 du SFDR	Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019, et la part globale, en pourcentage, des encours sous gestion prenant en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans le montant total des encours gérés par l'entité ;	12-33



Accompagner les champions de
la croissance écologique

Contacts

Sophie Paturle, Managing Partner

sophie.paturle@demeter-im.com

Kevin Coornaden, Secrétaire Général

kevin.coornaden@demeter-im.com

Assia Gaouar, Partner

assia.gaouar@demeter-im.com

Geoffroy Dubus, Partner

geoffroy.dubus@demeter-im.com

